



## LIVRE 4

# LIVRE DE LA CONCERTATION, MOBILISATION ET DU SUIVI -ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE DE PCAET

Version modifiée suite aux avis et consultations réalisées - parue en aout 2022

AREC Occitanie | Agence régionale Énergie Climat  
55 avenue Louis Bréguet  
CS24020 | 31028 Toulouse cedex

Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet  
Técou BP 80133 | 81604 Gaillac Cedex  
Réfèrent technique :  
GALAND Amelie

Avec le soutien technique



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE MOBILISATION DES ACTEURS .....</b>	<b>4</b>
1.1	LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA CONSULTATION/CONCERTATION.....	4
1.1.1	<i>Une information officielle à l'ensemble des parties prenantes .....</i>	4
1.1.2	<i>Une concertation et consultation du public .....</i>	9
1.2	LA RÉGLEMENTATION S'APPLIQUANT EN MATIÈRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DANS LES PCAET .....	11
<b>2</b>	<b>UNE CO-CONSTRUCTION DU PCAET PAR UNE MOBILISATION DES ÉLUS ET DES ACTEURS ..</b>	<b>11</b>
2.1	II.1. SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE DE MOBILISATION DES ACTEURS .....	11
2.2	UNE GOUVERNANCE À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION OUVERTE AUX COMMUNES ET ACTEURS DU TERRITOIRE .....	12
2.2.1	<i>Comité de pilotage.....</i>	13
2.2.2	<i>Comité technique.....</i>	14
2.2.3	<i>Autres : Conférence des Maires, Commission Aménagement et Conseil de Développement</i>	14
2.2.4	<i>Les ateliers thématiques avec les acteurs du territoire : .....</i>	15
2.3	COMMUNICATION AUTOUR DU PCAET ET DES ACTIONS DE TRANSITION .....	20
2.3.1	<i>Agglo Mag 3.....</i>	20
2.3.2	<i>Agglo Mag 5.....</i>	21
2.3.3	<i>Rapport d'activité de l'agglomération .....</i>	21
<b>3</b>	<b>LES MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION .....</b>	<b>22</b>
3.1	RETOUR SUR LES DÉFINITIONS DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION .....	22
3.2	LE DISPOSITIF SUIVI ET L'ÉVALUATION COMME MOTEUR DE L'ACTION DU PCAET .....	22
3.2.1	<i>Le tableau de bord de suivi : un outil collaboratif et co-construit.....</i>	23
<b>4</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>23</b>
4.1	DÉLIBÉRATION DE LANCEMENT DU PCAET .....	24
4.2	COURRIER DE NOTIFICATION À LA RÉGION .....	27
4.3	COURRIER DE NOTIFICATION AU PRÉFET .....	28
4.4	COURRIER DE NOTIFICATION AUX PARTENAIRES.....	29
4.5	COURRIER DE NOTIFICATION AUX MAIRIES .....	30
4.6	MOBILISATION DES ASSOCIATIONS LOCALES : 3 COURRIERS .....	30
4.7	CoPIL DU 29/11/2018.....	34
4.7.1	<i>Invitation.....</i>	34
4.7.2	<i>Feuilles d'émargements : .....</i>	36
4.7.3	<i>Compte rendu :.....</i>	41
4.8	ATELIERS TEPOS 19/02/2019 : FEUILLES D'ÉMARGEMENTS .....	48
4.9	CoPIL DU 15/03/2019 : .....	51
4.9.1	<i>Feuilles d'émargements : .....</i>	51
4.9.2	<i>Compte--rendu : .....</i>	52
4.10	SÉMINAIRE STRATÉGIQUE DU 02/04/2019.....	55
4.10.1	<i>Compte--rendu : .....</i>	55
4.10.2	<i>Feuilles d'émargements : .....</i>	60
4.11	CoPIL DU 09/05/2019 .....	63
4.11.1	<i>Feuilles d'émargements : .....</i>	63
4.12	ATELIERS PLAN D'ACTION 04/06/2019 .....	63
4.12.1	<i>Feuilles d'émargements : .....</i>	63
4.13	CoPIL : 18/11/2019.....	70
4.13.1	<i>Invitation : .....</i>	70
4.14	ATELIERS PRIORISATION DU PLAN D'ACTION 26/10/2021.....	73
4.14.1	<i>Feuilles d'émargement : .....</i>	73
4.15	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : 07 /10/2021 .....	75



# 1 Application de la réglementation en matière de mobilisation des acteurs

## 1.1 Le cadre réglementaire de la consultation/concertation

Un PCAET a déjà été approuvé par l'ex-communauté de communes Tarn et Dadou le 26 novembre 2015, mais ne couvrait qu'une partie des communes de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. Aussi, fin 2018, le PCAET a été lancé avec l'appui de l'AREC Occitanie et vient de se terminer.

Le lancement du PCAET de l'Agglomération de Gaillac-Graulhet s'inscrit dans cette continuité.

Les références réglementaires suivantes cadrent l'élaboration du PCAET :

- le code de l'environnement
- le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial
- ou encore l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement,

### 1.1.1 Une information officielle à l'ensemble des parties prenantes

---

Extrait du décret n°2016-849 du 28 juin 2016 :

« Sans préjudice des dispositions prévues aux articles L. 120-1 et L. 229-26, la collectivité ou l'établissement public qui engage l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial en définit les modalités d'élaboration et de concertation. Elle ou il informe de ces modalités le préfet, le préfet de région, le président du conseil départemental et le président du conseil régional. Elle ou il en informe également les maires des communes concernées, les représentants des autorités organisatrices mentionnées à l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales présentes sur son territoire, le président de l'autorité ayant réalisé le schéma de cohérence territoriale le cas échéant, les présidents des organismes consulaires compétents sur son territoire ainsi que les gestionnaires de réseaux d'énergie présents sur son territoire. »

La délibération du 18 avril 2018 approuve le lancement du PCAET de l'Agglomération de Gaillac-Graulhet (voir annexe)



The screenshot shows the Gaillac-Graulhet Agglomération website. At the top left is the logo. A dark blue navigation bar contains the following menu items: MON AGGLOMÉRATION, HABITER, ENTREPRENDRE, SE DIVERTIR, and SE DÉPLACER. Below the navigation bar is a large aerial photograph of a river valley with green fields and a bridge. On the right side of the photo are search and email icons. Below the photo is a breadcrumb trail: Mon Agglomération > Votre aggro s'engage > Devenez acteur de la transition énergétique. To the right of the breadcrumb are icons for print, share, and back. The main content area has the heading 'PLAN CLIMAT' in purple, followed by the sub-heading 'Devenez acteur de la transition énergétique' in bold. Below this is a short paragraph: 'Habitat, énergie, déplacements, industrie, agriculture : la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet s'engage pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Vous aussi, vous pouvez agir pour diminuer'. At the bottom of the screenshot is the title 'Site PCAET de Gaillac Graulhet' in italics.

L'information officielle aux différentes parties prenantes, telles que définies dans le décret a été réalisée par voie postale le 30 mai 2018 au préfet de Région et à la Présidente de Région (voir courrier ci-dessous)

Técou, le 30 MAI 2018

**Monsieur Pascal Mailhos**  
**Préfet de Région**  
**Préfecture de Région Occitanie**  
**Place Saint-Étienne**  
**31038 TOULOUSE CEDEX 9**

*Dossier suivi par : Loïc DEMESY*  
*Direction : Aménagement*  
*Service : Plan Climat*  
*Coordonnées : loic.demesy@ted.fr - 05 81 99 68 14*

**Objet : Lancement Plan Climat Air Energie Territorial**

Monsieur le Préfet,

Par délibération du Conseil communautaire du **9 avril 2018**, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Notre collectivité disposant déjà d'un PCAET approuvé en novembre 2015 sur l'ex-communauté de communes Tarn et Dadou, il nous est tout de même nécessaire d'élaborer un nouveau document à l'échelle de nos 61 communes membres, conformément à l'article 188 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour croissance verte.

Notre délibération définit notamment les modalités d'élaboration et de concertation de ce PCAET.

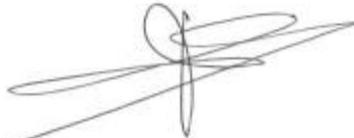
Elle vous est adressée pour notification d'une part mais également pour vous solliciter au titre du Porter à Connaissance que vous pouvez nous proposer dans le cadre de cette étude.

Les données serviront à établir le diagnostic et à définir les enjeux globaux permettant la limitation des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire de Gaillac-Graulhet Agglomération.

Nous vous proposons d'associer vos services à l'élaboration de ce PCAET lors des instances de suivi et de validation de celui-ci.

En vous remerciant par avance pour le travail collaboratif à mener et pour la transmission des indicateurs et données territoriales, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le vice-président à l'Aménagement,  
**Pascal NÉEL**



Le Président,  
**Paul SALVADOR**



*Ref dossier : 2018-41*

*Copie : Directeur DREAL Occitanie*

De la DREAL

Técou, le 30 mai 2018

**Monsieur Didier KRUGER**  
**DREAL Occitanie**  
1, rue de la cité administrative  
CS 80002  
31074 TOULOUSE cedex 09

*Dossier suivi par : Loïc DEMESY*  
*Direction : Aménagement*  
*Service : Plan Climat*  
*Coordonnées : loic.demesy@ted.fr - 05 81 99 68 14*

**A l'attention de Mme Renée FARAUT - Direction Energie Connaissance**

**Objet : Lancement Plan Climat Air Energie Territorial**

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, copie du courrier concernant le lancement de notre démarche d'élaboration du PCAET de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet adressé ce jour à la Préfecture de Région Occitanie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Loïc DEMESY**  
Chef de Service PCAET



---

La collectivité a également notifié les différents partenaires :

Document associé : elab PCAET / Fusion :



Técou, le 11 JUIN 2018

Dossier suivi par : Loïc DEMESY  
Direction : Aménagement  
Service : Plan Climat  
Coordonnées : loic.demesy@ted.fr - 05 81 99 68 14

### Publipostage

(Préfet-DDT, Département, ~~61 communes~~ membres, Chambres consulaires, SDET, Trifyl, Gestionnaires de réseaux, USH, Syndicats de Rivière)

### Objet : Lancement Plan Climat Air Energie Territorial

Madame, Monsieur

Par délibération du Conseil communautaire du **9 avril 2018**, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Notre collectivité disposant déjà d'un PCAET approuvé en novembre 2015 sur l'ex-communauté de communes Tarn et Dadou, il nous est tout de même nécessaire d'élaborer un nouveau document à l'échelle de nos 61 communes membres, conformément à l'article 188 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour croissance verte.

Notre délibération définit notamment les modalités d'élaboration et de concertation de ce PCAET. Elle vous est adressée pour **notification** d'une part mais également pour vous proposer de vous associer à notre démarche.

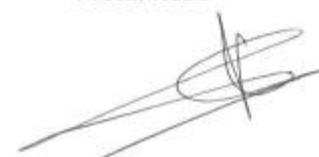
A terme, le PCAET doit permettre d'**élaborer une stratégie transversale et concertée avec les acteurs du territoire** afin de répondre aux grands enjeux actuels que sont l'énergie, le climat et la qualité de l'air. Gaillac-Graulhet Agglomération souhaite **faire de ce PCAET un outil partagé par l'ensemble des acteurs locaux** afin de limiter l'impact de notre territoire sur le changement climatique et d'adapter ce même territoire aux évolutions climatiques à venir.

Ainsi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir **nous faire part de votre souhait d'intégrer les instances de suivi** qui seront mises en place.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le vice-président à l'Aménagement,  
**Pascal NÉEL**

Le Président,  
**Paul SALVADOR**



Ref dossier : 2018-43

## 1.1.2 Une concertation et consultation du public

Le schéma ci-dessous illustre les obligations réglementaires relatives à l'information, la concertation et la consultation du public.

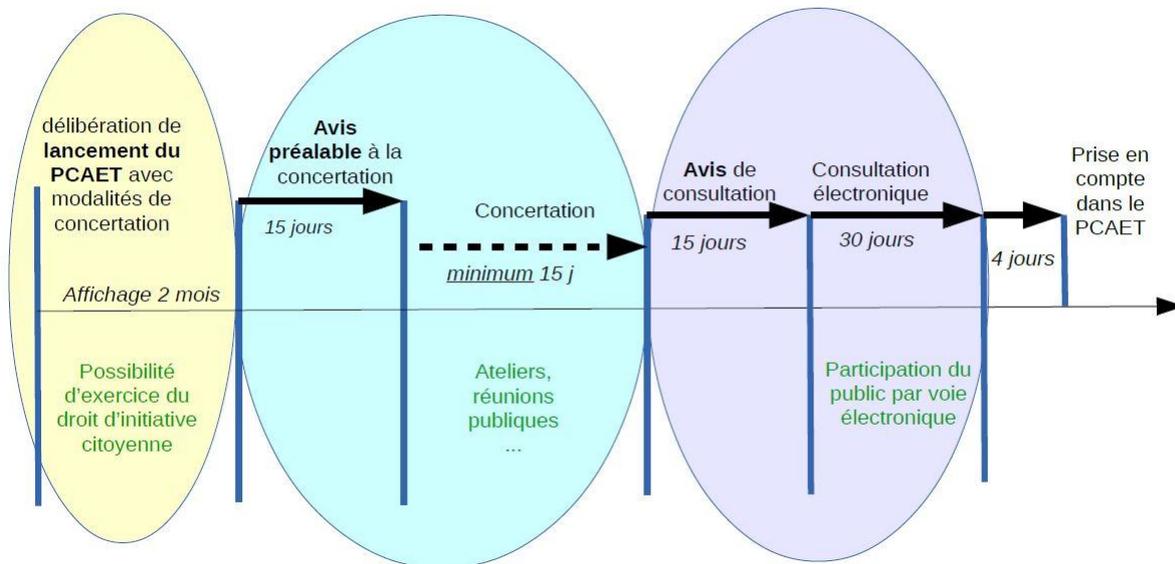


FIGURE 1 : DREAL OCCITANIE – RENNÉ FARAUT – 2017\_FICHE INFORMATION ET PARTICIPATION DU PUBLIC

La phase de consultation du public interviendra, une fois les projets de PCAET déposés pour avis la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE), aux alentours d'avril-mai 2022.

Les modalités de consultation du public prévisionnelles seront les suivantes :

- **Avril 2022 :**
  - o Info par voie d'affichage et site internet de l'agglomération.....
  - o Information par mail/courrier aux mairies (relais sur les sites communaux)
  - o Actualités sur les réseaux sociaux, communiqué de presse
- **Avril au 31 mai 2022 :**
  - o accès aux versions dématérialisées du PCAET sur le site
  - o Ouverture d'une boîte de dépôt des avis dématérialisée (on peut l'appeler registre également)
  - o Accès version papier du PCAET au centre de ressources de l'agglomération à Técou



## 1.2 La réglementation s'appliquant en matière de suivi et d'évaluation dans les PCAET

Le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial, dans son article Art. R. 229-51 dispose que « Le plan climat-air-énergie territorial prévu à l'article L. 229-26 est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions **et un dispositif de suivi et d'évaluation...**

IV. - **Le dispositif de suivi et d'évaluation** porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles L. 4433-7 et L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales.

**Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public.**

Le plan climat-air-énergie territorial **est mis à jour tous les six ans** en s'appuyant sur le dispositif de suivi et d'évaluation prévu au IV de l'article R. 229-51, dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles prévues par les articles R. 229-51 à R. 229-55. »

## 2 Une co-construction du PCAET par une mobilisation des élus et des acteurs

### 2.1 II.1. Synthèse de la démarche de mobilisation des acteurs

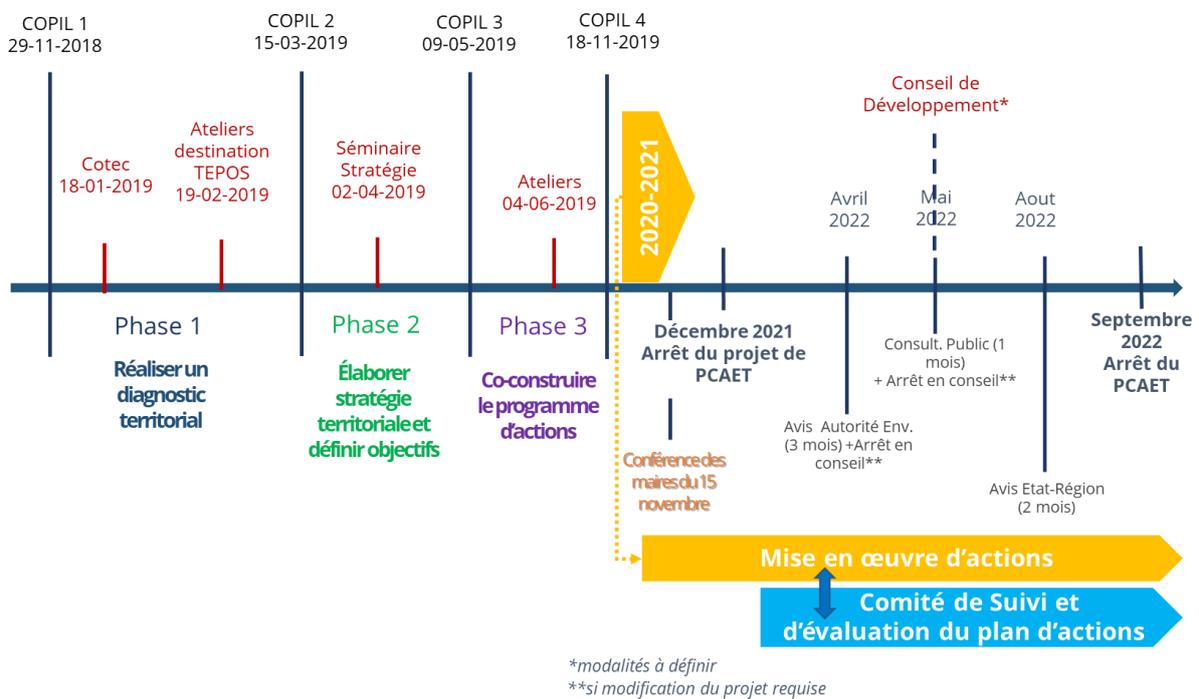
Pour Gaillac Graulhet Agglomération, l'élaboration et la mise en œuvre du PCAET constitue une opportunité de mobiliser les acteurs publics et privés et de créer une dynamique autour de la transition énergétique. La volonté de mobiliser les acteurs du territoire est alors exprimée dès la délibération :

*« La concertation sera effectuée à minima selon les dispositions ci-après la réalisation d'ateliers thématiques où seront approfondis les thèmes ci-dessous (liste non limitative) le développement des énergies renouvelables, o l'efficacité énergétiques dans les bâtiments, o la mobilité durable, o l'économie circulaire (agriculture, déchets...), o la vulnérabilité au changement climatique, la présentation du document projet de PCAET en conférence des maires, la mise à disposition du public du document projet pendant une durée d'un mois. »*

## 2.2 Une gouvernance à l'échelle de l'agglomération ouverte aux communes et acteurs du territoire

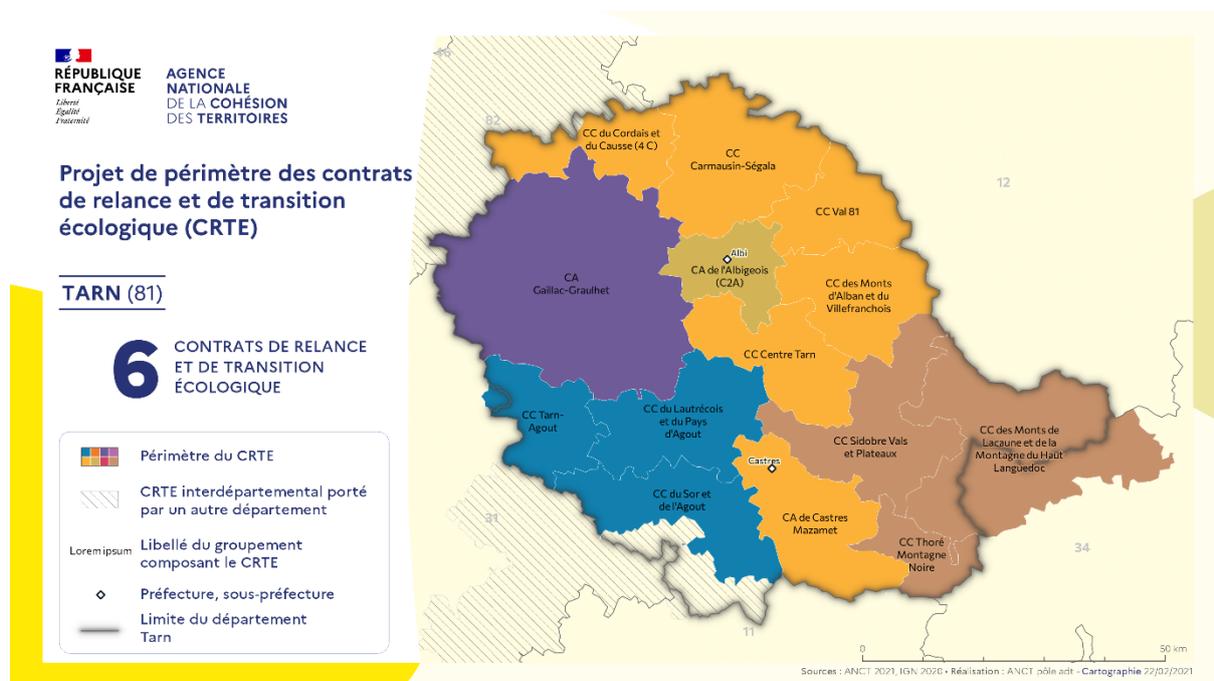
Afin d'assurer le suivi de l'élaboration et l'évaluation du PCAET, l'agglomération a fait le choix de l'inscrire dans les actions du PCAET.

### Calendrier du PCAET



- 16/11/18 : CoTech de lancement
- 18/01/19 : CoTech de restitution du diagnostic
- 19/02/19 : Atelier destination TEPOS avec les élus
- 15/03/19 : CoPil de validation du diagnostic
- 2/04/19 : Séminaire stratégique
- 19/04/19 : Copil de validation de la stratégie
- 05/19 : Ateliers thématiques avec les acteurs du territoire :
  - Bâtiments performants
  - Energies renouvelables
  - Préservation et mise en valeur des ressources locales
  - Mobilités durables
- 09/08/19 : CoTech sur la mise en place du suivi-évaluation
- 18/11/19 : CoPil de validation des actions
- 28/10/21 : Atelier de priorisation des actions avec les élus
- 8/11/19 : Présentation du projet de PCAET en conférence des maires

À l'échelle de l'agglomération, plusieurs instances de gouvernance ont été consultées tout au long de la démarche. Il est à noter que la démarche de PCAET s'inscrit dans sa phase de finalisation en lien avec le **CRTE- Contrat de Relance de Transition Écologique**. L'Agglomération après consultation des services de l'État a proposé un calendrier concomitant pour la fin d'année 2021 et l'approbation des deux démarches.



### 2.2.1 Comité de pilotage

Un comité de pilotage constitué des représentants de l'agglomération et des communes a garanti une vision partagée du PCAET, ainsi que la cohérence entre les démarches co-existantes sur le territoire. Il a validé les enjeux, la stratégie, les objectifs, le plan d'actions et l'évaluation environnementale stratégique.

#### **Composition du comité de pilotage :**

Il se compose des 4 vice-présidents à l'aménagement, des présidents des commissions et les référents du groupe environnement du conseil de développement. Il est présidé par la vice-présidente en charge du Climat à l'agglomération Monique CORBIÈRE-FAUVEL. La DDT, l'ADEME, la Région ont été conviés à participer au comités de pilotage liés à la phase d'élaboration du PCAET.

Le comité de pilotage s'est réuni 4 fois lors des étapes clés de l'élaboration du PCAET comme mentionné dans le calendrier ci-dessus.

L'outil DESTINATION TEPOS, méthode de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition énergétique par les collectivités locales et acteurs locaux a été utilisé pour dessiner la stratégie énergie -climat du PCAET a été utiliser afin d'aider les élus et les services de l'agglomération à coconstruire le chemin de la transition énergétique.

Au total, une trentaine de participants était présent.



### 2.2.2 Comité technique

Un comité technique composé des représentants des différents services de l'agglomération et chefs de services : habitat, urbanisme, énergie, mobilité et déchets. Il s'est réuni au lancement de la mission afin de préciser les éléments techniques de la réalisation de la démarche (novembre 2018 , janvier 2019 et aout 2019).

Après la délibération de projet de PCAET de décembre 2021, cette instance sera amenée à évoluer afin d'y intégrer l'ensemble des parties prenantes du plan d'action du PCAET et ainsi devenir un comité de suivi des actions.

Cette instance est pilotée par la **coordinatrice Climat** en tant que directrice de projet de la politique de plan climat air énergie territorial.

### 2.2.3 Autres : Conférence des Maires, Commission Aménagement et Conseil de Développement

Avant d'être présenté en Conseil, le PCAET en lien avec le CRTE a été présenté et notamment les résultats de la priorisation en conférence des maires (61 maires), le 15 novembre 2021 et en commission aménagement le 30 novembre 2021.

Une réunion avec la CoDev a été réalisée le 7 octobre 2021.

Extraction du support présenté au Conseil de Développement

## Politique locale de TEE

- **Les 5 axes du projet de PCAET**
  - **Axe 1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatiques des bâtiments,**
    - Actions Patrimoine bâti CA Gaillac Graulhet (rénovations énergétiques, économe de flux, sensibilisation des usagers)
  - **Axe 2 : Développer les énergies renouvelables,**
    - Actions Patrimoine bâti CA Gaillac Graulhet (installations PV en toiture, ombrières PV parking, installation chaudières biomasse)
  - **Axe 3 : Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants,**
  - **Axe 4 : Développer une mobilité alternative à la voiture individuelle,**
  - **Axe 5 : Coordonner et mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques.**

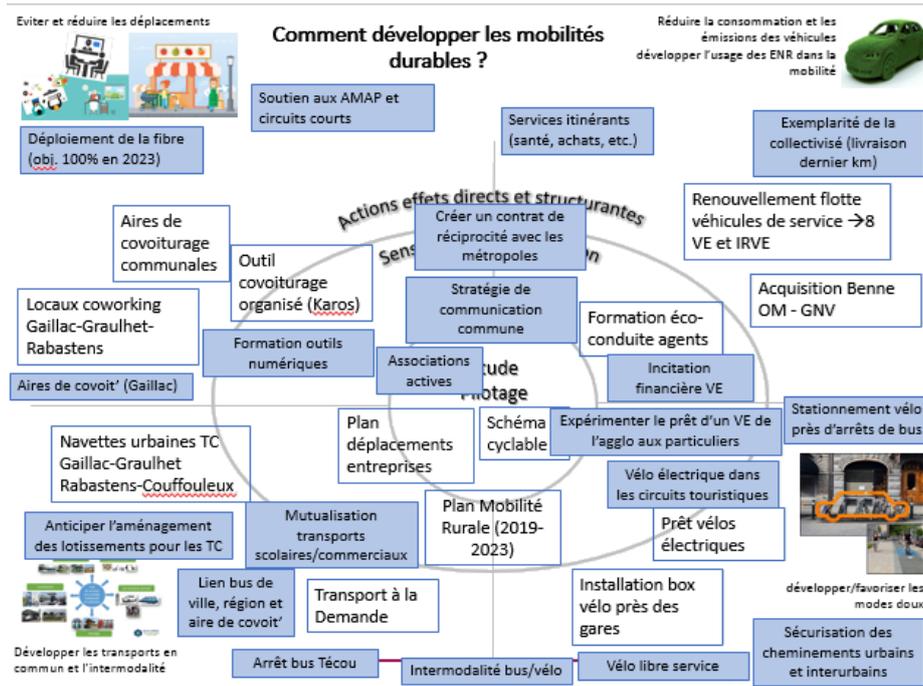
### 2.2.4 Les ateliers thématiques avec les acteurs du territoire :

---

Afin de construire le plan d'actions, 4 ateliers thématique ont été organisés sur le sujets suivants :

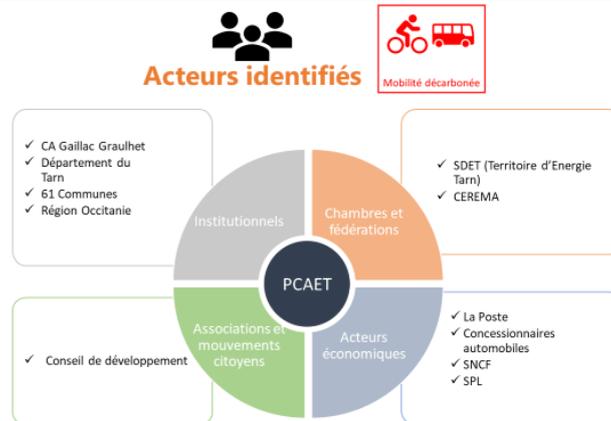
- Bâtiments performants
- Energies renouvelables
- Préservation et mise en valeur des ressources locales
- Mobilités durables

Ces éléments ont permis d'organiser l'architecture du plan d'actions du PCAET en lien avec les axes stratégiques et opérationnels définis à la suite du partage du diagnostic et des comités de pilotage.

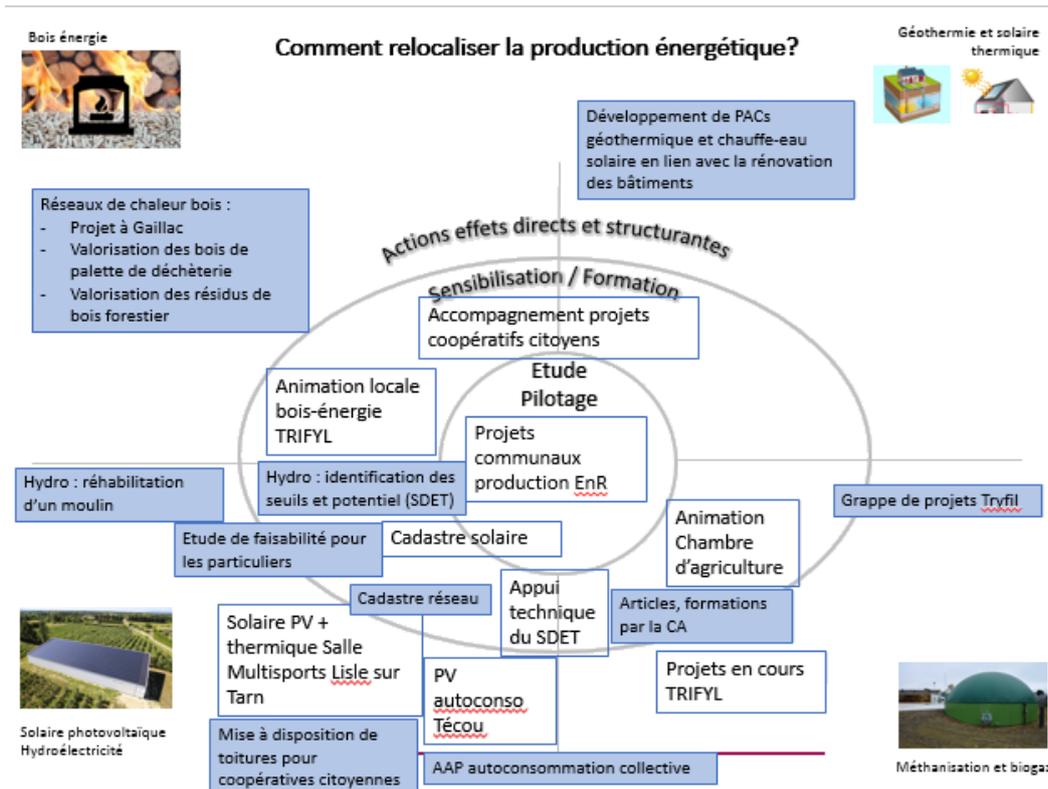


COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION « MOBILITÉS » DE CONSTRUCTION DU PCAET : ACTIONS

**Atelier Mobilité décarbonée**



COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION « MOBILITÉS » DE CONSTRUCTION DU PCAET : ACTEURS



COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION « ENR » DE CONSTRUCTION DU PCAET :S ACTIONS

## Atelier Energies renouvelables

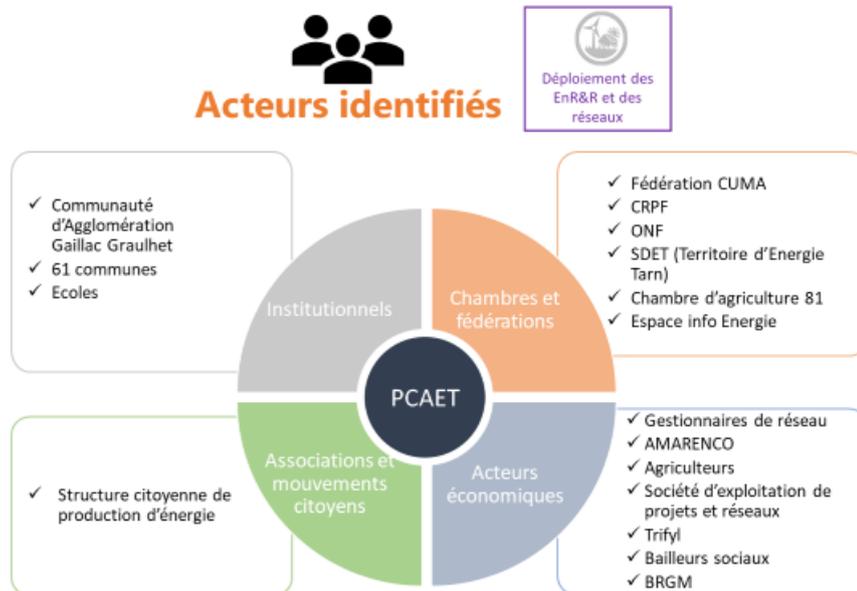
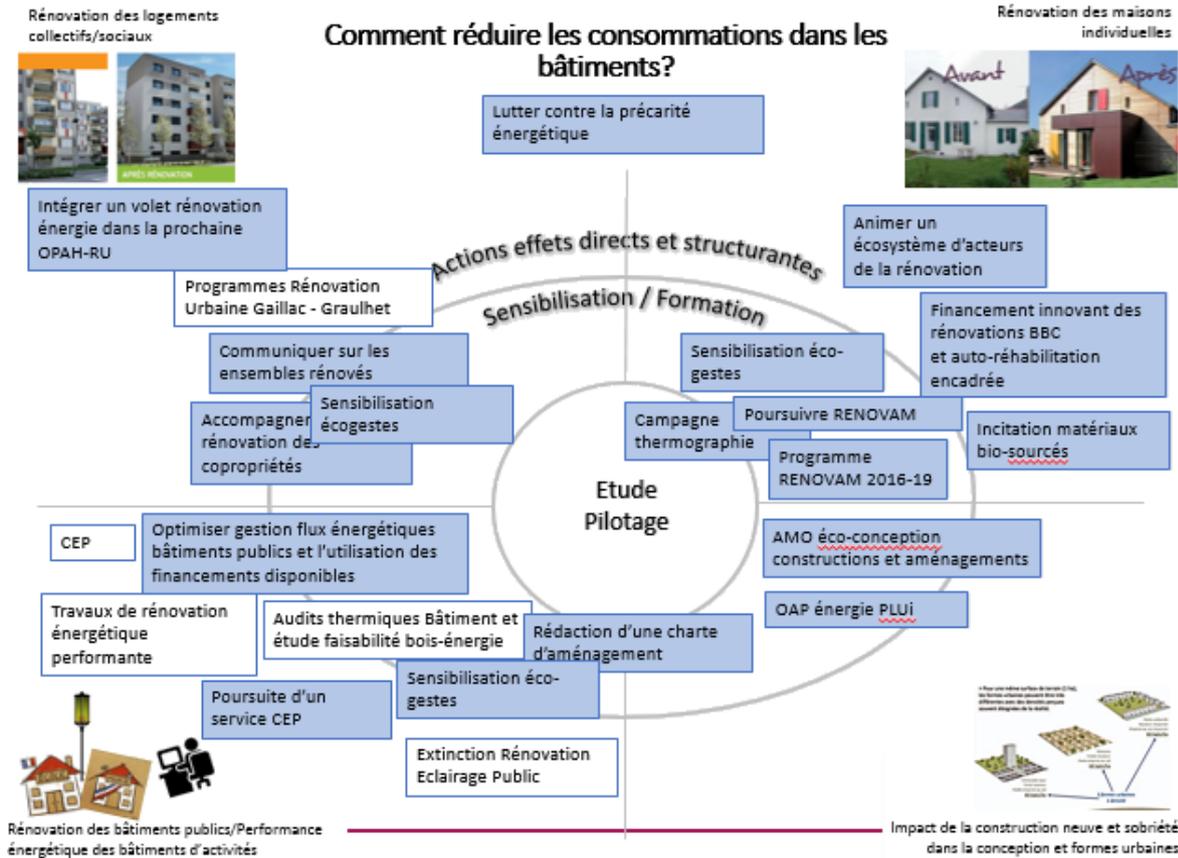
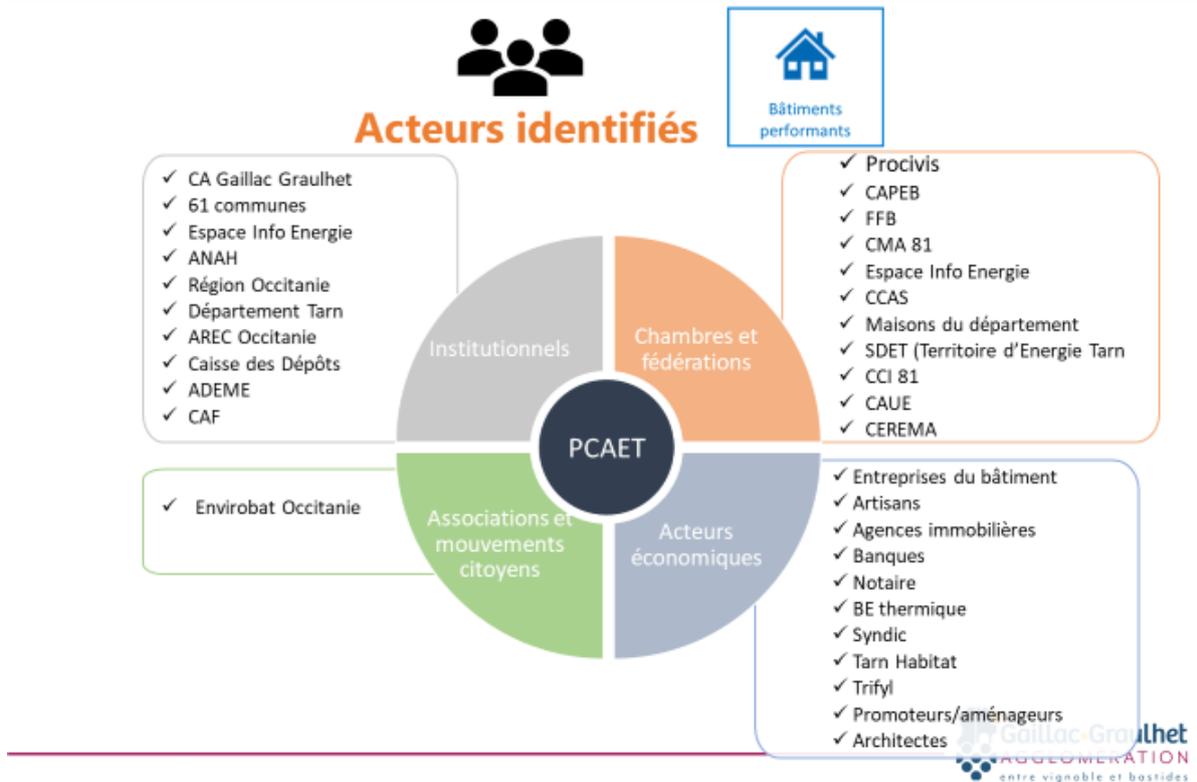


FIGURE 2 : COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION « ENR » DE CONSTRUCTION DU PCAET : ACTEURS



COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION « BÂTIMENTS » DE CONSTRUCTION DU PCAET :ACTIONS

## Atelier Bâtiments performants



COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION « BÂTIMENTS » DE CONSTRUCTION DU PCAET :ACTEURS



## 2.3 Communication autour du PCAET et des actions de transition

### 2.3.1 Agglo Mag 3

**Énergie**  
**L'AGGLO ROLE**  
**AU VERT**

Dans le cadre de son Plan Climat et de son programme TEPCV (Territoire à énergie positive pour la Croissance Verte), la communauté d'agglomération a entamé la transformation progressive de sa flotte de véhicules de service avec l'acquisition de 8 voitures électriques, et de 4 vélos à assistance électrique pour les trajets professionnels de courte distance des agents.



**développement durable**

**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :  
GAILLAC-GRAULHET  
AGGLOMÉRATION S'ENGAGE**



La réduction de la dépendance aux énergies fossiles ou nucléaire est un enjeu majeur. L'atteinte de cet objectif passe par un développement des énergies renouvelables. Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la communauté d'agglomération, labellisée Territoire à énergie positive pour la croissance verte, propose ainsi aux habitants et entreprises deux outils destinés à les accompagner dans leur projets d'équipements photovoltaïques ou solaires thermiques.

**Un cadastre solaire en ligne**

Ce nouvel outil permet à tous les habitants, entreprises et collectivités de connaître le potentiel solaire en toiture des bâtiments du territoire, avec l'appui de l'association ECLR Occitanie (www.ecr-ir.org). L'objectif de cette action est de faire émerger et accompagner les initiatives citoyennes locales destinées à monter des projets coopératifs de production d'énergie renouvelable, principalement photovoltaïque, dans le cadre de financements participatifs. Plusieurs initiatives sont en cours sur notre département et à proximité, dont celle de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. Nous vous invitons ainsi à participer à ce type de projet, qui vous permettra de contribuer directement à la transition énergétique de notre territoire et à en bénéficier ! Une réunion regroupant l'ensemble des personnes intéressées sera organisée au mois de septembre 2019.

projets coopératifs des citoyens, des entreprises ou des collectivités, tout en profitant à l'économie locale : c'est un objectif que la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet s'est donnée, cette année sur son territoire, avec l'appui de l'association ECLR Occitanie (www.ecr-ir.org).

Si vous souhaitez y être convié(e), n'hésitez pas à vous faire connaître en transmettant vos coordonnées par courriel au service Plan Climat de la communauté d'agglomération (pcaet@ted.fr).

**L'agglomération donne l'exemple !**

L'agglomération souhaite équiper une partie de la toiture du centre de ressources de Téco d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation. Pour calibrer l'installation, une étude de faisabilité a été réalisée et a préconisé un projet de 295 m<sup>2</sup> de panneaux, pour une production annuelle estimée de 63 000 kWh soit 25% de la consommation totale du bâtiment. Les travaux doivent être réalisés d'ici juin 2019.

**RENOVAM**  
LA PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE  
GAILLAC - GRAULHET AGGLOMÉRATION

UNE EXPERTISE GRATUITE,  
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ  
POUR VOTRE PROJET

**05.63.60.16.80**  
**RENOVAM-RENOVATION-ENERGETIQUE.FR**

Gaillac-Graulhet  
AGGLOMÉRATION  
entre vignoble et bastides

**ÉDITO**

La définition d'un projet de territoire pour 2018

Il y a un an 63 communes ont une leur vision du territoire au sein d'une seule et même intercommunalité. Ce choix ambitieux s'inscrit dans notre histoire commune qui a débuté il y a 25 ans avec la réflexion autour de la création de l'AG68. Ainsi, nous mutualisons nos efforts de développement. Un an après quel est le bilan ? Nous avons respecté notre feuille de route. L'organisation des services est effective grâce à l'investissement des agents et des élus que je remercie vivement.

Pour le quotidien de tous, la création de la communauté d'agglomération a permis d'élargir à l'ensemble du territoire différentes actions. Prenons deux exemples. Dans le domaine de la rénovation énergétique, les propriétaires de l'ensemble du territoire peuvent désormais bénéficier de l'accompagnement du dispositif Rénovam. L'extension des modalités de l'énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) permet aux communes d'engager des travaux sur la rénovation des bâtiments publics. La mise en place de l'intercommunalité a bouleversé la place des communes et le rôle des élus communaux. Ces derniers doivent rester le lien avec les habitants, et la mairie le lieu privilégié pour nos concitoyens, afin de préserver la proximité sur notre vaste territoire. Pour 2018 nous avons une priorité : la définition d'un projet de territoire. Ce travail de prospective doit nous projeter dans les dix prochaines années tant au niveau de l'attractivité de notre territoire que des services à la population. Gaillac-Graulhet Agglomération fête son premier anniversaire. Réjouissons nous collectivement du chemin parcouru et continuons nos efforts dans un esprit de coopération et de solidarité.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

**PAUL SALVADOR**  
Président de la Communauté d'agglomération

## 2.3.2 Agglo Mag 5

**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE**  
Mettre en place la transition énergétique de son territoire

**développement durable**

**LE PLAN CLIMAT : TOUS ENGAGÉS**

Depuis 2015, la loi confie aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants le rôle de coordonner, animer et suivre sur leur territoire les actions en faveur de la transition écologique et énergétique et d'adaptation au changement climatique. Sur notre territoire, la dynamique est enclenchée. Communauté d'agglomération, communes, citoyens, entreprises... chacun s'engage en synergie dans ce double défi de réduire les consommations d'énergie et de favoriser les énergies renouvelables avec un objectif commun : la réduction de l'impact environnemental des activités humaines sur le territoire. La preuve en exemples :

**Les citoyens**

- Réduction et tri des déchets Compostage
- Économie énergétique des logements et Écozones du quartier
- Mobilité durable : Carsharing, transports en commun, courts trajets en vélo ou à pied

**Les acteurs économiques**

- TRIEUX** : Méthanisation des déchets pour la production de gaz, d'électricité et de chaleur
- LES AGRICULTEURS** : Méthanisation, agriculture biologique (et réduction des intrants agricoles) Techniques de conservation des sols
- PRODUCTEURS D'ÉNERGIE** : Ciments Graulhet : Des énergies renouvelables par le photovoltaïque et l'hydraulique
- LES ENTREPRISES, COMMERÇANTS, ARTISANS** : Développement de filières de recyclage et économie circulaire
- Le projet **Surplex** donne une seconde vie aux pièces des véhicules et permet aux consommateurs de bénéficier de renouvelables de manière économique
- Vente d'eco-produits
- Le mouvement artisanal "Opération" de Payrolle, labellisé éco-citoyen, propose aux habitants avec son atelier de réparation l'usage durable
- Réduction des consommations d'énergie : Contrôle de cogénération au gaz naturel de l'entreprise **Wichard** pour produire : Chaleur et vapeur d'eau pour les besoins de l'entreprise L'efficacité est réalisée à la vapeur d'eau pour la consommation du site et revenue à EDF

**RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE**

**FAVOUISER LES ÉNERGIES RENOUVABLES**

**LES COMMUNES**

- Le quartier solaire de Béné** : Éclairage public : Extension éclairage totale ou partielle
- Renouvellement des bâtiments publics et de logements communaux** : 12 bâtiments publics rénovés sous cette année
- 18 logements**
- Installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics**
- Écozone de Béné** : 20 logements complétés

**2 900€** : facture énergétique moyenne annuelle (logement + transport) pour ménages avec une augmentation estimée de +45% d'ici 2030

**-30%** : objectif de réduction des consommations énergétiques des secteurs logements et transport entre 2015 et 2030

**23%** : part actuelle de la production d'énergie renouvelable locale par rapport à la consommation d'énergie totale du territoire de l'Agglo (objectif de 50% en 2030)

AGGLO Mag 5 • 25

## 2.3.3 Rapport d'activité de l'agglomération

### PLAN CLIMAT Soutenir la transition énergétique du territoire

#### La construction d'une stratégie d'intervention communautaire

Après avoir engagé de nombreuses actions dans le cadre du programme Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte entre 2016 et 2019 (plus de 1.25 million d'euros de financement obtenus), la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a, en 2020, choisi de se donner un peu de temps de réflexion pour élaborer une stratégie d'intervention pour le nouveau mandat électoral.

Ainsi, l'année 2020 a surtout concerné l'exploration de nouveaux projets potentiels autour des questions énergétiques pour une mise en œuvre à partir de 2021 :

- Remplacement des chaudières fuel ou gaz dans les écoles concernées,
- Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux,
- Installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur certains bâtiments communaux bien orientés,
- Recherche de partenariats techniques et financiers extérieurs.

#### Une mission transversale

Les questions Énergie – Climat croisent de nombreuses thématiques. Ainsi le plan d'actions du projet de Plan Climat a été travaillé autour de 5 axes stratégiques, en co-pilotage avec d'autres services de l'agglomération :

- Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments,
- Développer les énergies renouvelables,
- Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants,
- Développer les services et infrastructures pour une mobilité durable,
- Mobiliser les forces du territoire et les partenaires socio-économiques.

### 3 Les modalités de suivi et d'évaluation

Le dispositif de suivi et d'évaluation permettra d'assurer que le territoire garde le cap sur le niveau d'ambition fixé et met en œuvre concrètement le plan d'actions proposé.

#### 3.1 Retour sur les définitions du suivi et de l'évaluation

Le **suivi** est une activité qui a pour objectif de mesurer l'avancement de la mise en œuvre d'une démarche de PCAET. C'est un outil de pilotage simple à destination des agents et des décideurs des collectivités qui fournit de précieuses indications sur le déroulement de l'action permettant d'apprécier son état d'avancement et de planifier des ajustements si nécessaire.



Dans ce sens, le suivi est une des démarches indispensables d'une stratégie d'amélioration continue à porter au sein des collectivités. Le suivi est réalisé (à minima) de façon annuelle.

**L'évaluation** d'une démarche PCAET permet de mesurer les effets produits par cette politique locale de transition énergétique et écologique et de les apprécier au regard des objectifs. Il aura vocation à fournir des enseignements et susciter des recommandations à mi-parcours du PCAET ainsi qu'à la fin permettant ainsi aux collectivités d'effectuer les réajustements nécessaires. De façon générale l'évaluation se structure en 3 grands temps :

- Définir le cadre évaluatif
- Conduire l'évaluation
- Partager les analyses et les recommandations

L'évaluation est réalisée (à minima) à la troisième année et à la sixième année du PCAET comme cela est prévu par la réglementation.

#### 3.2 Le Dispositif suivi et l'évaluation comme moteur de l'action du PCAET

Le dispositif de suivi et d'évaluation se structure autour d'un tableau de bord qui est autoporté par le chef de projet PCAET de l'agglomération.

### 3.2.1 Le tableau de bord de suivi : un outil collaboratif et co-construit

---

Le tableau de bord de suivi à vocation **à être auto-porté par l'agglomération**. Il s'agit de travailler sur un tableau de bord sous format Excel.

Cet outil intégrant l'ensemble des actions permet à la collectivité de lui donner de la visibilité, sur :

- L'avancement des actions : un taux d'avancement est défini pour chaque action
- La réalisation des actions : à minima un indicateur est défini
- Le suivi des indicateurs d'avancement
- Les indicateurs d'évaluation du PCAET

Une synthèse d'avancement globale est réalisée de façon automatique et des menus déroulant sont proposés, permettant de s'adapter à des utilisateurs non-initiés.

La fiche action dédiée au suivi évaluation reprecise les objectifs de mobilisation pour l'agglomération.

## 4 Annexes

## 4.1 Délibération de lancement du PCAET



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du TARN

**NOMBRE DE MEMBRES**  
 Adhérents En exercice Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

98 96 112

PRÉSENTS 66  
 POUVOIRS Suppléants 4  
 POUVOIRS Titulaires 12  
 ABSENTS 14

Vote Pour : 82  
 Vote Contre : 0  
 Abstention : 0

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

#### CONSEIL DE COMMUNAUTÉ SÉANCE DU LUNDI 9 AVRIL 2018

**Date de la Convocation**  
 03 AVRIL 2018  
**Date d’Affichage**  
 03 AVRIL 2018

L’an deux mille dix-huit et neuf avril à 18h00, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, au Centre de ressources à Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents :** Mesdames et Messieurs Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BARTHE, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Jean-Michel BONNEMAIN, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Bruno De BOISSESON, Michel DESMARS, John DODDS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Bernard FERRET, Claude FITA, Vivian GUISCHET, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALEZ, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Max GUIPAUD, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Richard MARTINEZ, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Pascal NEEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Pascale PUIBASSET, Guy PONS, Janine RELLA, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Alain SORIANO, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** Mesdames et Messieurs Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Michel BONNET à Ernest GIORGIUTTI, Alain BORGELLA à François JONGBLOET, François VERGNES à Roger POURCEL,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** Mesdames et Messieurs Françoise BARTHES à Caroline BREUILLARD, Eric BLANQUART à Pascale PUIBASSET, Marie-Françoise BONELLO à Jean BATAILLOU, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Gilles CROUZET à Marie-Hélène HAMELLE, Olivier DAMEZ à Denis TENEGAL, Claude LABRANQUE à Paul BOULVRAIS, Alain LAPORTE à Annick PIEUX, Patrick MONTELS à Michel BUFFEL, Marie-Odile RIBOUD à Jean-Marc MOLLE, Claude SOULIES à Michel TERRAL, Pierre VERDIER à Bernard AUDARD,

**Absents excusés :** Mesdames et Messieurs, Pascal HEBRARD, Jean-Paul LALANDE, Elisabeth LOYER, Gilles TURLAN,

**Absents :** Mesdames et Messieurs Christophe CAUSSE, Claire FITA, Claude GENIEY, Christelle HARDY, Stéphanie NELATON, Francis PRADIER, Ludovic RAU, Serge ROUQUETTE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance :** Monsieur Paul BOULVRAIS

**N° 68\_2018**

**ACTES : 8-8-4**

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : 13- Plan Climat Air Énergie Territorial à l’échelle de la Communauté d’Agglomération : Lancement – Elaboration**

#### Exposé des motifs

La transition énergétique dans les territoires est encadrée par la loi « Grenelle 2 » portant Engagement National pour l’Environnement du 12 juillet 2010 et par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Envoyé en préfecture le 19/04/2018  
Reçu en préfecture le 19/04/2018  
Affiché le   
ID : 081-200066124-20180409-68\_2018-DE

Dans ce contexte, les EPCI à fiscalité propre créés au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et regroupant plus de 20 000 habitants, sont désignés comme coordinateur de la transition énergétique sur leur territoire et doivent établir un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avant le 31 décembre 2018. Ces EPCI devront ainsi animer et coordonner les actions du PCAET sur le territoire. Ce document-cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Un PCAET a déjà été approuvé par l'ex-communauté de communes Tarn et Dadou le 26 novembre 2015, mais ne couvre donc qu'une partie des 61 communes de la nouvelle Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. Toutefois, un certain nombre d'actions de ce PCAET sont déjà mis en œuvre à l'échelle du nouvel EPCI.

La présente délibération a pour objet d'approuver le lancement de l'élaboration d'un PCAET à l'échelle de la Communauté d'Agglomération.

### **Moyens**

Le décret du 29 juin 2016 précise que le contenu du PCAET doit comprendre :

- Un diagnostic,
- Une stratégie territoriale,
- Un programme d'actions,
- Un dispositif de suivi et d'évaluation des résultats,
- Une évaluation environnementale stratégique.

Le diagnostic sera réalisé avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé. Il comprendra : un bilan territorial des émissions de gaz à effet de serre, diagnostic de consommation d'énergie par secteur d'activité, de qualité de l'air, de production et de potentiel d'énergies renouvelables (ENR), de potentiels de stockage carbone dans les sols.

Pour établir le diagnostic du territoire, les informations seront collectées auprès de la préfecture, de la région, du département, des associations de surveillance de la qualité de l'air (ORAMIP), des chambres consulaires, des communes de l'agglomération et des gestionnaires de réseaux d'énergie.

### **Modalités de gouvernance et phasage**

L'élaboration du projet est encadrée par :

- Un comité de pilotage ayant pour objet de planifier les étapes d'analyse, valider le programme de travail, décider des orientations stratégiques et entériner les résultats,
- Un comité technique qui suit la réalisation des études et instruit les décisions à prendre par le comité de pilotage.

Le projet est scindé en deux phases mais au préalable, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet informera la préfecture, la région, le département, les communes de l'agglomération et les gestionnaires de réseaux d'énergies des modalités de l'élaboration de notre PCAET afin qu'ils nous transmettent les informations nécessaires à l'élaboration de ce plan conformément à l'article R229-53 du code de l'Environnement.

- **Phase 1** de réalisation du profil climat, analyse énergétique et bilan des émissions de gaz à effet de serre,
- **Phase 2** de définition de la stratégie territoriale, du programme d'actions, de l'évaluation environnementale stratégique, et du dispositif de suivi-évaluation

### **Modalités de concertation**

L'élaboration du PCAET est régie par les articles L229-25, L229-26 et R229-51 à R 229-56 du code de l'environnement. L'article R 229-53 énonce : « *Sans préjudice des dispositions prévues aux articles L. 120-1 et L. 229-26, la collectivité ou l'établissement public qui engage l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial en définit les modalités d'élaboration et de concertation* ».

Envoyé en préfecture le 19/04/2018  
Reçu en préfecture le 19/04/2018  
Affiché le   
ID : 081-200066124-20180409-68\_2018-DE

Le code de l'environnement prévoit ainsi la définition par la collectivité de modalités de concertation dont les dispositions de mise en œuvre sont libres.

La concertation sera effectuée à minima selon les dispositions ci-après :

- la réalisation d'ateliers thématiques où seront approfondis les thèmes ci-dessous (liste non limitative) :
  - le développement des énergies renouvelables,
  - l'efficacité énergétiques dans les bâtiments,
  - la mobilité durable,
  - l'économie circulaire (agriculture, déchets...),
  - la vulnérabilité au changement climatique,
- la présentation du document projet de PCAET en conférence des maires,
- la mise à disposition du public du document projet pendant une durée d'un mois.

Ainsi, la concertation permettra de partager les travaux avec les partenaires institutionnels, réglementaires, et les acteurs des enjeux énergétiques en interne de la Communauté d'agglomération et à l'échelle du territoire.

Le PCAET de Gaillac-Graulhet Agglomération devra être révisé tous les 6 ans et il devra faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours.

#### **Le Conseil de communauté,**

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L229-25 à L229-26 et R229-51 à R229-56 pour le plan climat air énergie territorial et les modalités de concertation,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 approuvant les statuts de la communauté d'agglomération et notamment leur article 6.2.1 compétences en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 octobre 2017 portant modification de l'article 3 des statuts de la communauté de communes Rabastinois, Tarn et Dadou et Vère Grésigne - Pays Salvagnacois,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement du 08 mars 2018,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **décide d'engager** la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet dans la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),
- **approuve** les modalités d'élaboration et de concertation exposées ci-avant,
- **autorise** le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, ans, susdits,

**Le Président,**  
**Paul SALVADOR**



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. La présente décision peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Toulouse. Précision faite que la requête présentée devant le tribunal administratif fait obligation d'acquiescer la contribution pour l'aide juridique prévue à l'article 1635bis Q du code général des impôts ou, à défaut, de justifier du dépôt d'une demande d'aide juridictionnelle.

## 4.2 Courrier de notification à la Région



Técou, le 30 MAI 2018

Dossier suivi par : Loïc DEMESY  
Direction : Aménagement  
Service : Plan Climat  
Coordonnées : loic.demesy@ted.fr - 05 81 99 68 14

**Madame Carole DELGA**  
**Présidente**  
**Conseil Régional d'Occitanie**  
**22, boulevard du maréchal Juin**  
**31406 TOULOUSE Cedex 9**

**Objet : Lancement Plan Climat Air Energie Territorial**

Madame la Présidente,

Par délibération du Conseil communautaire du **9 avril 2018**, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Notre collectivité disposant déjà d'un PCAET approuvé en novembre 2015 sur l'ex-communauté de communes Tarn et Dadou, il nous est tout de même nécessaire d'élaborer un nouveau document à l'échelle de nos 61 communes membres, conformément à l'article 188 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour croissance verte.

Notre délibération définit notamment les modalités d'élaboration et de concertation de ce PCAET.

Elle vous est adressée pour **notification** d'une part mais également pour vous solliciter au titre des **éléments d'informations** que vous pouvez juger utiles de nous transmettre dans le cadre de cette étude, sous deux mois à compter de la date de réception de cette demande,

Ces données serviront à établir le diagnostic et à définir les enjeux globaux permettant la limitation des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire de Gaillac-Graulhet Agglomération.

Nous vous proposons d'associer vos services à l'élaboration de ce PCAET lors des instances de suivi et de validation de celui-ci.

En vous remerciant par avance pour le travail collaboratif à mener et pour la transmission des éléments d'information, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Le vice-président à l'Aménagement,  
**Pascal NÉEL**



Ref dossier : 2018-42

Le Président,  
**Paul SALVADOR**



#### 4.3 Courrier de notification au préfet



Técou, le 30 MAI 2018

**Monsieur Pascal Mailhos**  
**Préfet de Région**  
**Préfecture de Région Occitanie**  
**Place Saint-Étienne**  
**31038 TOULOUSE CEDEX 9**

*Dossier suivi par : Loïc DEMESY*  
*Direction : Aménagement*  
*Service : Plan Climat*  
*Coordonnées : loic.demesy@ted.fr - 05 81 99 68 14*

**Objet : Lancement Plan Climat Air Energie Territorial**

Monsieur le Préfet,

Par délibération du Conseil communautaire du **9 avril 2018**, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Notre collectivité disposant déjà d'un PCAET approuvé en novembre 2015 sur l'ex-communauté de communes Tarn et Dadou, il nous est tout de même nécessaire d'élaborer un nouveau document à l'échelle de nos 61 communes membres, conformément à l'article 188 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour croissance verte.

Notre délibération définit notamment les modalités d'élaboration et de concertation de ce PCAET.

Elle vous est adressée pour notification d'une part mais également pour vous solliciter au titre du Porter à Connaissance que vous pouvez nous proposer dans le cadre de cette étude.

Les données serviront à établir le diagnostic et à définir les enjeux globaux permettant la limitation des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire de Gaillac-Graulhet Agglomération.

Nous vous proposons d'associer vos services à l'élaboration de ce PCAET lors des instances de suivi et de validation de celui-ci.

En vous remerciant par avance pour le travail collaboratif à mener et pour la transmission des indicateurs et données territoriales, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le vice-président à l'Aménagement,  
**Pascal NÉEL**

Le Président,  
**Paul SALVADOR**



*Ref dossier : 2018-41*  
*Copie : Directeur DREAL Occitanie*

#### 4.4 Courrier de notification aux partenaires



Técou, le 11 JUIN 2018

Dossier suivi par : Loïc DEMESY  
Direction : Aménagement  
Service : Plan Climat  
Coordonnées : loic.demesy@ted.fr - 05 81 99 68 14

#### Publipostage

(Préfet-DDT, Département, ~~61 communes~~ membres, Chambres consulaires, SDET, Trifyl, Gestionnaires de réseaux, USH, Syndicats de Rivière)

#### Objet : Lancement Plan Climat Air Energie Territorial

Madame, Monsieur

Par délibération du Conseil communautaire du **9 avril 2018**, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Notre collectivité disposant déjà d'un PCAET approuvé en novembre 2015 sur l'ex-communauté de communes Tarn et Dadou, il nous est tout de même nécessaire d'élaborer un nouveau document à l'échelle de nos 61 communes membres, conformément à l'article 188 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour croissance verte.

Notre délibération définit notamment les modalités d'élaboration et de concertation de ce PCAET. Elle vous est adressée pour **notification** d'une part mais également pour vous proposer de vous associer à notre démarche.

A terme, le PCAET doit permettre d'**élaborer une stratégie transversale et concertée avec les acteurs du territoire** afin de répondre aux grands enjeux actuels que sont l'énergie, le climat et la qualité de l'air. Gaillac-Graulhet Agglomération souhaite **faire de ce PCAET un outil partagé par l'ensemble des acteurs locaux** afin de limiter l'impact de notre territoire sur le changement climatique et d'adapter ce même territoire aux évolutions climatiques à venir.

Ainsi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir **nous faire part de votre souhait d'intégrer les instances de suivi** qui seront mises en place.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

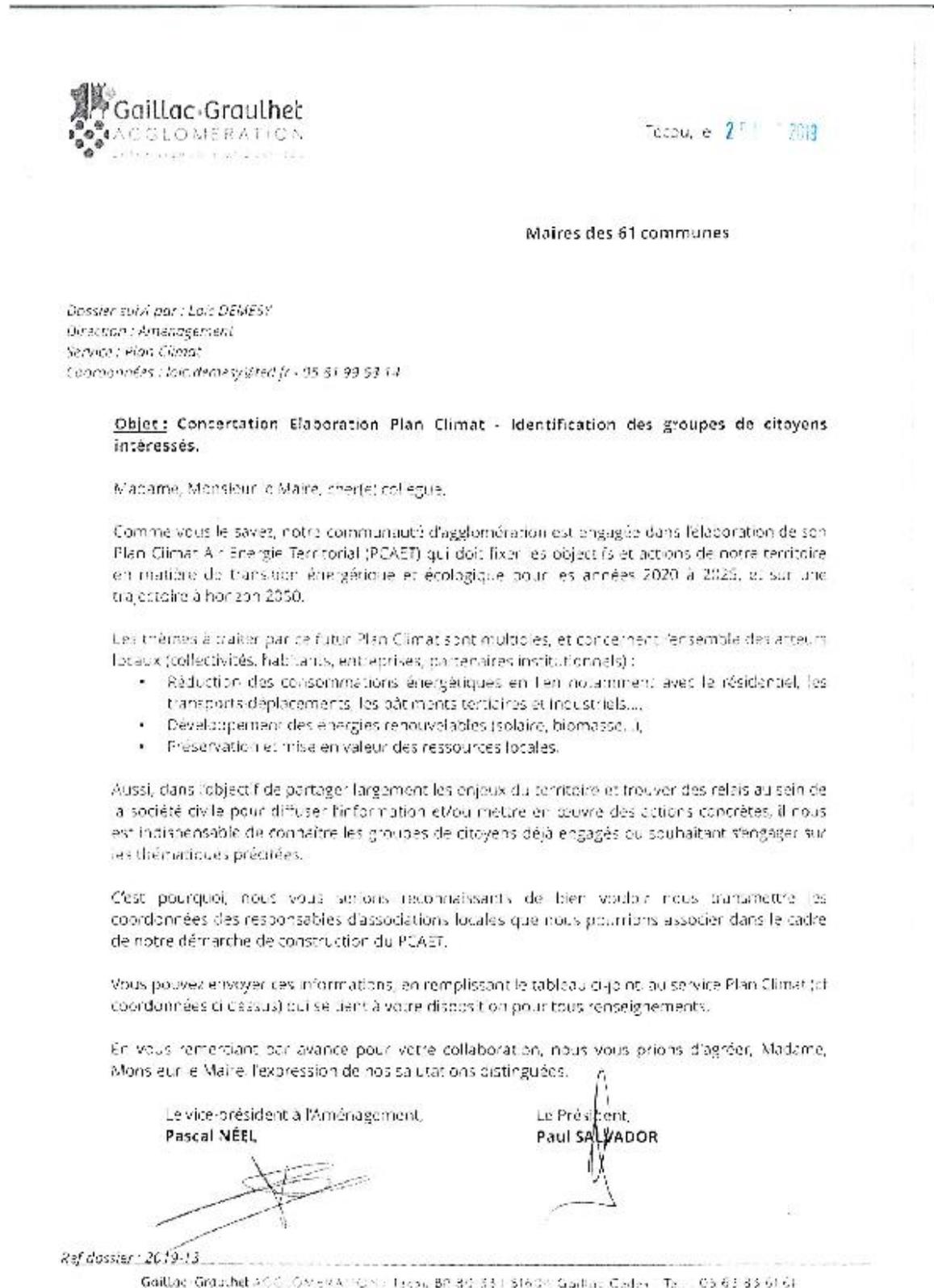
Le vice-président à l'Aménagement,  
**Pascal NÉEL**

Le Président,  
**Paul SALVADOR**

Ref dossier : 2018-43

#### 4.5 Courrier de notification aux mairies

#### 4.6 Mobilisation des associations locales : 3 courriers



Técou, le 03 MAI 2019

**Association Rabastinois en Transition  
Mairie de Couffouleux  
53 Avenue Jean Berenguier  
81800 COUFFOULEUX**

Dossier suivi par : Loïc DEMESY  
Direction : Aménagement  
Service : Plan Climat  
Coordonnées : loic.demesy@ted.fr - 05 81 99 68 14

**Objet : Concertation élaboration Plan Climat – proposition de participation.**

Madame, Monsieur,

Notre communauté d'agglomération est engagée depuis quelques mois dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui doit fixer les objectifs et actions de notre territoire en matière de transition énergétique et écologique pour les années 2020 à 2025, et sur une trajectoire à horizon 2050.

Les thèmes à traiter par ce futur Plan Climat sont multiples, et concernent l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, habitants, associations, entreprises, partenaires institutionnels) :

- Réduction des consommations énergétiques en lien notamment avec le résidentiel, les transports-déplacements, les bâtiments tertiaires et industriels...,
- Développement des énergies renouvelables (solaire, biomasse...),
- Préservation et mise en valeur des ressources locales.

Aussi, dans l'objectif de partager largement les enjeux du territoire et mettre en place des relais au sein de la société civile pour diffuser l'information et/ou participer à la mise en œuvre d'actions concrètes, nous souhaitons permettre aux associations locales investies sur ces sujets de participer à nos réflexions autour de la construction de ce futur PCAET.

C'est pourquoi, nous vous proposons aujourd'hui d'intégrer votre association à cette démarche collective, pour laquelle nous allons entamer la phase de construction du plan d'actions entre mai et juillet 2019.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire part de votre intérêt concernant cette proposition, et transmettre au service Plan Climat les coordonnées de(s) contact(s), ainsi qu'un descriptif sommaire des actions que vous avez menées récemment en lien avec les thèmes mentionnés précédemment.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le vice-président à l'Aménagement,  
**Pascal NÉEL**

Le Président,  
**Paul SALVADOR**

  
Ref dossier : 2019-24

Técou, le 30 MAI 2018

### Publipostage

maires des 61 communes membres

Dossier suivi par : Loïc DEMESY  
Direction : Aménagement  
Service : Plan Climat  
Coordonnées : loic.demesy@ted.fr - 05 81 99 68 14

#### **Objet : Lancement Plan Climat Air Energie Territorial**

Madame, Monsieur le Maire, cher(e) collègue,

Par délibération du Conseil communautaire du **9 avril 2018**, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Notre collectivité disposant déjà d'un PCAET approuvé en novembre 2015 sur l'ex-communauté de communes Tarn et Dadou, il nous est tout de même nécessaire d'élaborer un nouveau document à l'échelle de nos 61 communes membres, conformément à l'article 188 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour croissance verte.

Notre délibération définit notamment les modalités d'élaboration et de concertation de ce PCAET. Elle vous est adressée pour **notification** d'une part mais également pour vous proposer de vous associer à notre démarche.

A terme, le PCAET doit permettre d'**élaborer une stratégie transversale et concertée avec les acteurs du territoire** afin de répondre aux grands enjeux actuels que sont l'énergie, le climat et la qualité de l'air. Gaillac-Graulhet Agglomération souhaite **faire de ce PCAET un outil partagé par l'ensemble des acteurs locaux** afin de limiter l'impact de notre territoire sur le changement climatique et d'adapter ce même territoire aux évolutions climatiques à venir.

Ainsi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir **nous faire part de votre souhait d'intégrer les instances de suivi** qui seront mises en place.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le vice-président à l'Aménagement,  
**Pascal NÉEL**



Le Président,  
**Paul SALVADOR**



Ref dossier : 2018-44

Téou, le 03 MAI 2019

**Association La Pie Partage  
81800 COUFFOULEUX**

Dossier suivi par : Loïc DEMESY  
Direction : Aménagement  
Service : Plan Climat  
Coordonnées : loic.demesy@ted.fr - 05 81 99 68 14

**Objet : Concertation Elaboration Plan Climat – proposition de participation.**

Madame, Monsieur,

Notre communauté d'agglomération est engagée depuis quelques mois dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui doit fixer les objectifs et actions de notre territoire en matière de transition énergétique et écologique pour les années 2020 à 2025, et sur une trajectoire à horizon 2050.

Les thèmes à traiter par ce futur Plan Climat sont multiples, et concernent l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, habitants, associations, entreprises, partenaires institutionnels) :

- Réduction des consommations énergétiques en lien notamment avec le résidentiel, les transports-déplacements, les bâtiments tertiaires et industriels...,
- Développement des énergies renouvelables (solaire, biomasse...),
- Préservation et mise en valeur des ressources locales.

Aussi, dans l'objectif de partager largement les enjeux du territoire et mettre en place des relais au sein de la société civile pour diffuser l'information et/ou participer à la mise en œuvre d'actions concrètes, nous souhaitons permettre aux associations locales investies sur ces sujets de participer à nos réflexions autour de la construction de ce futur PCAET.

C'est pourquoi, nous vous proposons aujourd'hui d'intégrer votre association à cette démarche collective, pour laquelle nous allons entamer la phase de construction du plan d'actions entre mai et juillet 2019.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire part de votre intérêt concernant cette proposition, et transmettre au service Plan Climat les coordonnées de(s) contact(s), ainsi qu'un descriptif sommaire des actions que vous avez menées récemment en lien avec les thèmes mentionnés précédemment.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le vice-président à l'Aménagement,  
**Pascal NÉEL**

Le Président,  
**Paul SALVADOR**

Ref dossier : 2019-24

## 4.7 CoPil du 29/11/2018

### 4.7.1 Invitation

---

Técou, le 15 NOV. 2018

Dossier suivi par : Loïc DEMESY  
Direction : Aménagement  
Service : Plan Climat  
Coordonnées : loic.demesy@ted.fr - 05 81 99 68 14

## Partenaires institutionnels

### **Objet : Invitation Comité de Pilotage n°1 : lancement démarche Plan Climat Air Energie Territorial**

Madame, Monsieur

Par délibération du Conseil communautaire du 9 avril 2018, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Nous avons missionné l'AREC Occitanie pour nous accompagner dans cette démarche.

Par la présente, et en tant que partenaire privilégié, nous vous invitons à participer au :

**Comité de Pilotage n°1 du PCAET**  
**le jeudi 29 novembre 2018 de 14h à 16h**  
**au siège de Gaillac-Graulhet Agglomération - Le Nay - 81600 TECOU**

L'ordre du jour de cette réunion sera :

- Présentation de la méthodologie et du calendrier d'étude,
- Point sur les données disponibles auprès des partenaires sur la thématique Energie-Climat,
- Echanges sur les attentes des élus et partenaires sur le futur PCAET.

Pour faciliter l'organisation de cette réunion, **merci de bien vouloir nous informer de votre présence au 05 31 76 03 50 ou par courriel [pcet@ted.fr](mailto:pcet@ted.fr)**

En vous remerciant par avance pour votre collaboration et votre disponibilité nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le vice-président à l'Aménagement,  
**Pascal NÉEL**



Le Président,  
**Paul SALVADOR**



PJ : liste des partenaires associés  
Ref dossier : 2018-81

**Liste des partenaires associés au suivi de l'élaboration du PCAET de Gaillac-Graulhet Agglomération :**

- Préfecture de Région Occitanie,
- DREAL Occitanie,
- Conseil Régional Occitanie
- ADEME - Direction Régionale Occitanie
- ATMO Occitanie
- Préfecture du Tarn
- Direction Départementale des Territoires du Tarn
- Conseil Départemental du Tarn
- Réseau de Transport d'Electricite Sud-Ouest
- TIGF-TEREGA
- Territoire d'Energie Tarn
- GRDF
- ENEDIS
- Tryfil
- Chambre Agriculture du Tarn
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn
- Agence de l'Eau Adour Garonne
- Syndicat de Rivière Tarn
- Syndicat de Rivière Cérrou-Vère
- Syndicat de Rivière Bassin de l'Agout
- Syndicat de Rivière Tescou-Tescounet
- SIAEP Moyenne Vallée du Tarn,
- SIAEP du Gaillacois,
- Régie Municipale des Eaux de Graulhet,
- Syndicat des eaux de la Montagne Noire,
- VEOLIA,
- SAUR,
- CRPF Occitanie - Antenne du Tarn,
- ONF-service interdépartemental du Tarn et Tarn et Garonne,
- Union Sociale Habitat Occitanie,
- Tarn Habitat.

4.7.2 Feuilles d'émargements :

---

Direction de l'Aménagement

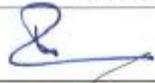
**ELABORATION DU PCAET DE GAILLAC GRAULHET AGGLOMÉRATION**
**COMITE DE PILOTAGE n°1**

Jeudi 29 novembre 2018 à 14h00 – Salle du Conseil à Técou

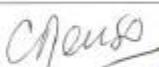
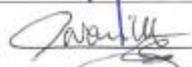
**Elus**

NOM, PRENOM	COLLECTIVITE	EMARGEMENT
NEEL Pascal	CA Gaillac Graulhet - Commission Aménagement	Excusé
BARTHE Bernard	CA Gaillac Graulhet - Commission Aménagement	Excusé
BELOU Florence	CA Gaillac Graulhet - Commission Aménagement	
DAMEZ Olivier	CA Gaillac Graulhet - Commission Aménagement	Excusé
DESMARS Michel	CA Gaillac Graulhet - Commission Aménagement	Excusé
MOMMEJA Marie-France	CA Gaillac Graulhet - Commission Aménagement	
Patrick BOUCHER	COMMUNE DE BRENS	
Marc BESNARD	COMMUNE DE BRENS	
GD		
B.Fenet	Sensou. Ilue	

**Services Agglo Gaillac Graulhet**

NOM, PRENOM	COLLECTIVITE	EMARGEMENT
MARTIN ITURRIA Miren	Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet	
DEMESY Loïc	Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet	

**Partenaires**

NOM, PRENOM	COLLECTIVITE - ORGANISME	EMARGEMENT
MODELY William	DDT du Tarn	
MOUIHI Redwann	DDT du Tarn	
Gilles DUPONT	TARN HABITAT - Directeur	
François VERGNES	SIAEP DU GAILLACOIS - Président	Excusé
Béatrice VILLENEUVE	CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU TARN	
Cécile LASSERRE	CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU TARN	
Christel CASENAVE	CCI du TARN	
Philippe COUZINIE	GRDF	
Kim VAN SLAGHMOLEN	VEOLIA	
Samuel NEUVILLE	TRIFYL	
Emmanuelle SOUYRIS	SYNDICAT MIXTE DE RIVIERE Tarn	
Isabelle PAGES	ENEDIS - Tarn	
Carole GRIMAUX	Chambre Agriculture Tarn	
Pascal PELISSOU	Chambre Agriculture Tarn	
Helene MAGNANON	Conseil départemental 81 - Chef du Service Gestion de l'Environnement	Excusée
Charles LANDRY	Régie Municipale des Eaux et d'Assainissement de Graulhet	Excusé
Sabine VENIEL - LE NAVENNEC	USH Occitanie - Directrice	Excusée

NOM, PRENOM	COLLECTIVITE - ORGANISME	EMARGEMENT
NEVEU Isabelle	VEOLIA	
Préfecture		Excusé
CAZORLA Jean	Teréga	
DREAL		Excusé
G. Laurent	Synd. Mixte Tescou	
VERGNES Laurent	Synd Mixte Beauvois	

Direction de l'Aménagement

**ELABORATION DU PCAET DE GAILLAC GRAULHET AGGLOMÉRATION**
**COMITE DE PILOTAGE n°1**

Jeudi 29 novembre 2018 à 14h00 – Salle du Conseil à Técou

**Elus**

NOM, PRENOM	COLLECTIVITE	EMARGEMENT
NEEL Pascal	CA Gaillac Graulhet - Commission Aménagement	Excusé
BARTHE Bernard	CA Gaillac Graulhet - Commission Aménagement	Excusé
BELOU Florence	CA Gaillac Graulhet - Commission Aménagement	
DAMEZ Olivier	CA Gaillac Graulhet - Commission Aménagement	Excusé
DESMARS Michel	CA Gaillac Graulhet - Commission Aménagement	Excusé
MOMMEJA Marie-France	CA Gaillac Graulhet - Commission Aménagement	
Patrick BOUCHER	COMMUNE DE BRENS	
Marc BESNARD	COMMUNE DE BRENS	
GD		
B.Fenet	Sensouille	

## 4.7.3 Compte rendu :



Agence régionale Énergie Climat Occitanie  
Accélérateur de la transition énergétique  
14 rue de Tivoli - 31000 Toulouse - France  
Tél. 05 34 31 97 00

# Compte rendu

## Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial

### COMITE DE PILOTAGE de lancement

### Técou – 29 novembre 2018

#### Ordre du jour :

- Présentation de la méthodologie et du calendrier d'élaboration,
- Points sur les actions mises en œuvre par la collectivité et les partenaires sur les thématiques Air-Energie-Climat et données disponibles,
- Echanges sur les attentes des élus et partenaires sur le futur PCAET

<b>Participants</b>
---------------------

#### Présents :

- Elus :
  - Marie-France MOMMEJA : Déléguée communautaire – référente Energie / Maire de BUSQUE ;
  - Bernard FERRET : Maire de SENOUILAC,
  - Patrick BOUCHER : Conseiller municipal BRENS,
  - Marc BESNARD : Conseiller municipal BRENS.
- Services Agglo Gaillac-Graulhet :
  - Miren MARTIN-ITURRIA : Directrice Générale Adjointe – Aménagement,
  - Loïc DEMESY : Chef de service – Plan Climat
- Partenaires :
  - Claire RUSCASSIE : AREC Occitanie
  - William MODELY : DDT 81,
  - Redwann MOUIHI : DDT 81,
  - Gilles DUPONT : Tarn Habitat,
  - Béatrice VILLENEUVE : Chambre des Métiers et l'Artisanat 81,
  - Christel CASENAVE : Chambre de Commerce et d'Industrie 81,
  - Philippe COUZINIE : GRDF,
  - Kim VAN SLAGHMOLEN : Véolia,
  - Isabelle NEVEU : Véolia,
  - Samuel NEUVILLE : Trifyl,
  - Emmanuelle SOUYRIS : Syndicat Mixte de Rivière Tarn,
  - Yann LAURENT : Syndicat Mixte de Rivière Tescou,
  - Laurent VERGNES : Syndicat Mixte de Rivière Cérrou-Vère,
  - Isabelle PAGES : ENEDIS - Tarn,
  - Carole GRIMAUX : Chambre d'Agriculture Tarn,
  - Pascal PELISSOU : Elu Chambre d'Agriculture Tarn,
  - Jean CAZORLA : TERECA.

- **Excusés :**
  - Pascal NEEL : Vice-Président CA Gaillac-Graulhet – Aménagement / Maire de Parisot,
  - Bernard BARTHE : Délégué communautaire, conseiller municipal Gaillac
  - Olivier DAMEZ : Vice-Président CA Gaillac-Graulhet – Mobilité / Maire de Couffouleux,
  - Michel DESMARS : Délégué communautaire / Maire de Le Verdier
  - DREAL Occitanie,
  - Région Occitanie,
  - Préfecture Tarn
  - François VERGNES : Président SIAEP Gaillacois / Maire de Labastide de Levis,
  - Hélène MAGNANON : Département du Tarn – Service Gestion de l’Environnement,
  - Charles LANDRY : Directeur Régie Municipale des Eaux de Graulhet,
  - Sabine VENIEL – LE NAVENNEC : Directrice Union Sociale de l’Habitat Occitanie

#### Tour de table / échanges sur les actions/ les réalisations clés

En milieu de diaporama les partenaires ont été invités à présenter leurs actions, à exprimer leurs interrogations autour de la démarche de transition énergétique du territoire. Vous trouverez ci-dessous une synthèse des sujets abordés :

- **Stockage carbone :**

La question du stockage carbone sur le territoire a été soulevée par les représentants des syndicats de rivière présents, notamment à travers les actions menées sur la préservation et l’optimisation du stockage du carbone dans les espaces naturels forestiers et agricoles. Il est rappelé que le volet séquestration carbone du territoire dans le plan climat a justement pour objectifs d’évaluer les bénéfices des espaces naturels dans le stockage carbone (en termes de réduction de l’impact des émissions Gaz à Effet de Serre liées à l’activité humaine). Le Syndicat de Rivière du Tarn est impliqué sur la rédaction de préconisation d’actions de lutte contre l’imperméabilisation des sols dans le cadre des SCOT, PLU, PLUi. Il peut mettre à disposition des données cartographiques.

- **Habitat**

Sur la thématique de l’habitat : Tarn Habitat a présenté ses actions menées depuis 10 ans autour de :

- La rénovation énergétique de son parc dans le cadre du Label ECO4 à partir de 2008 soit plus de 13.5 GWh économisés,
- L’amélioration des chaufferies collectives et l’instrumentation des logements
- La sensibilisation aux éco-gestes et la mise à disposition de petits équipements pour les locataires
- La construction de bâtiments performants en avance sur les normes thermiques en vigueur (ex : Lasgraises et Couffouleux) et producteurs d’énergie (ex : Labastide de Levis avec du photovoltaïque en autoconsommation)

Un des objectifs affiché est que l’augmentation annuelle des loyers soit compensée par la réduction des charges de chauffage.

Pour l’avenir, sur ces thématiques Energie-Climat, Tarn Habitat prévoit de :

- Poursuivre la rénovation de son parc de logements,
- Se positionner sur la production d'énergies renouvelables (solaire en toiture des immeubles) et éventuellement le stockage de l'énergie produite,

- **Méthanisation :**

Sur la méthanisation et le gaz renouvelable (biogaz) : le territoire compte 3 installations dont une installation agricole pionnière dans l'injection de biométhane sur le réseau de gaz. Il est indiqué le caractère exemplaire de cette installation. Par ailleurs, 2 projets de méthanisation autour de petits collectifs agricoles ont été étudiés, il y a quelques années mais n'ont pas abouti. Il pourrait être intéressant de réactiver ses projets au regard des nouvelles conditions de raccordement et de financement. La chambre d'agriculture, TERREGA et GRDF se sont montrés impliqués dans ces réflexions. GRDF et TERREGA notamment autour de la mobilité gaz. Un projet de station GNV sur Gaillac est a priori à l'étude à travers le projet SEVEN.

- **Electricité Photovoltaïque :**

Enedis a fait part de la dynamique de demande de raccordement pour les projets de photovoltaïque et notamment autour des projets en autoconsommation. Il y a sur le territoire le projet de la commune d'Itzac qui fait partie des 10 premiers projets en France d'autoconsommation collective.

- **Agriculture :**

La chambre d'agriculture a souligné le travail réalisé en termes de prospective agricole 2030-2050. Elle travaille notamment sur l'accompagnement des agriculteurs aux changements des pratiques culturales. Des diagnostics DIATERRE à l'échelle d'exploitations agricoles sont en cours afin d'identifier les actions à mettre en place autour du sujet énergie-climat. Des fiches seront alors rédigées.

Il a été rappelé l'importance des réseaux (élec, gaz, chaleur) pour les territoires dans la transition énergétique. Ces derniers constituent un patrimoine énergétique à consolider et développer. Ils permettent la solidarité entre les différents usagers plus ou moins proches des ressources de production.

- **Entreprises locales :**

Le territoire compte environ 2000 artisans qui habitent aussi le territoire. Parmi ces artisans environ la moitié œuvre dans le secteur du bâtiment et de la construction d'après la chambre des métiers. Les artisans ont été mobilisés par les actions éco-défis. Il a été indiqué l'importance d'accompagner l'évolution des activités de ces derniers en lien avec l'engagement du territoire dans la transition énergétique. Le programme RENOVAM en est un exemple avec notamment l'implication des banques locales.

La CCI accompagne les industries dans l'efficacité énergétique de leur activité. 15 entreprises ont été accompagnées sur le territoire au moins au stade de l'étude et du diagnostic. Cet accompagnement est à élargir sur les demandes d'informations autour du recours à l'énergie solaire photovoltaïque en autoconsommation. La CCI accompagne les entreprises sur ce point dans le cadre d'études d'opportunité.

- Ressource en eau :

Veolia eau potable indique que leur activité est concernée par les questions énergie climat à plusieurs niveaux :

- Garantir la quantité et la qualité de l'eau
- Maîtriser les dépenses énergétiques liées aux pompages et traitement de l'eau
- Valoriser énergétiquement la chaleur des eaux usées à l'échelle d'un bâtiment, d'un quartier, ...
- Sensibiliser aux économies d'eau, notamment les scolaires

Il est également indiqué que :

- des baisses de niveau dans les forages ont été constatées de manière récurrente depuis plusieurs années en été,
- la problématique de la vétusté des réseaux et des pertes d'eau potable engendrées est un enjeu important pour garantir la ressource en eau disponible.

- Concertation et coopérations avec territoires voisins

Enfin la DDT est intervenue sur le volet concertation du PCAET et cohérence avec les EPCI limitrophes en cours d'élaboration de leur PCAET. Une note d'enjeux PCAET rédigée par la DDT a été adressée à tous les territoires du Tarn obligés en matière de PCAET.

Gaillac Graulhet agglomération a indiqué que le service en charge du PDU de la CA de l'Albigeois avait été rencontré dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité Rurale. Sur l'aspect aménagement-planification, le réseau interscot Grand bassin Toulousain favorise également les échanges entre territoires.

En termes de communication à la population de la démarche PCAET, des informations sur l'avancée du PCAET seront également régulièrement mises en ligne.

Support d'échanges : voir document ci-joint + commentaires ci-dessous

Diapo 2 : Une partie du territoire a mené l'exercice d'un PCAET en 2014-2015 qui a permis de mobiliser des acteurs et mettre en place des actions structurantes

Diapo 3 : Le changement climatique est une réalité, avec une urgence à agir à la fois sur la réduction des émissions et la mise en place de mesures d'adaptation. (cf le dernier avis des experts du Giec, nécessité de changer et s'adapter).

Diapo 5 : A l'échelle locale, il est possible d'agir pour relocaliser la facture énergétique. Cf exemple d'une commune dont l'école est chauffée par une énergie fossile : sur un coût global de 100 :

- 80% partent pour le combustible fossile à l'échelle d'une économie mondiale,
- 20% correspondent à l'investissement et la maintenance de l'installation.

Si la chaudière fioul est remplacée par une chaudière bois, sur 100 :

- 30 à 40% correspondent au combustible bois issu d'une filière locale,
- 70 à 60 % correspondent à l'investissement et la maintenance.

Il s'agit bien de développer l'économie circulaire basée sur les ressources du territoire (biomasse, acteurs, patrimoine).

Diapo 10 : Le PCAET est une démarche multiservices, multi compétences. Il vise à mettre en cohérence et éclairer les documents de planification et les actions au regard des enjeux énergie-climat.

Diapo 17 : les objectifs généraux sont d'amener le territoire au-delà d'un scénario tendanciel, de contribuer aux objectifs REPOS, de poursuivre et compléter les actions fortes à court terme qui engage le territoire dans la transition énergétique.

Diapo 21 : voici l'inventaire par thématique des actions engagées et soutenues en lien avec les compétences de Gaillac Graulhet Agglomération.

Enjeux - thématiques	Sous thématiques	Actions engagées ou soutenues	Chiffres clés	Compétence liée
Aménagement du territoire - Cadre de vie	Urbanisme	limitation de la consommation foncière et densification des secteurs constructibles (mise en œuvre du SCOT et des PLU)		Urbanisme
	Aménagement	Études de faisabilité projets d'aménagement communaux	8 études de faisabilité depuis 2015	Habitat
		Étude potentiel de densification urbaine		Habitat
	Environnement	Outils de connaissance de la biodiversité		
Actions d'éducation à l'environnement				Scolaire
Economies d'Énergies	Patrimoine Public	Conseil en Énergie Partagé depuis septembre 2015 (patrimoine communal-agglo)	37 communes accompagnées 4 réunions sensibilisation gestion éclairage public	
		Audits thermiques Bâtiments Agglo-commune	170 bâtiments-logements audités	
		Rénovation Éclairage Public	sur 16 communes : plus de 500 luminaires rénovés et 16 lampadaires PV	
		Travaux de rénovation énergétique Agglo	- 4 écoles, - 1 crèche.	Scolaire - Petite Enfance
	Patrimoine Privé	Travaux de rénovation énergétique communes	- 8 bâtiments (mairies, salles communales), - 11 logements.	
		Campagne thermographie	3 communes - 285 bâtiments analysés	Habitat
Mobilités	Flotte véhicules Agglo	Renouvellement flotte véhicules de service (8 voitures électriques, vélos électriques) + bornes de recharge		Moyens généraux Agglo
		Acquisition Benne OM - GNV		Déchets - collecte
		Formation éco-conduite agents agglo-communes	91 agents formés	Moyens généraux Agglo
	Offre de service aux habitants	Installation box vélo près des gares SNCF-Routière Gaillac-Graulhet-Couffouleux-Lisle sur Tarn	31 consignes (62 places)	Mobilités
		Navettes urbaines TC Gaillac-Graulhet-Rabastens-Couffouleux		Mobilités
		Transport à la Demande		Mobilités
	Document de programmation	Aires de covoiturage communales	1 aire créée + 1 en projet	Mobilités
Énergies Renouvelables	Patrimoine public	Plan de Mobilité Rurale 2019-2023		Mobilités
		Centrale PV + ECS en autoconsommation Salle Multisports Lisle sur Tarn		Moyens généraux Agglo
		Projet 2019 : Centrale PV en autoconsommation Centre de Ressources Técou		Moyens généraux Agglo
	Sensibilisation et accompagnement des habitants	Projets communaux d'installation de production d'Enr		
Cadastre solaire				
Économie-Agriculture	Alimentation circuit court	Accompagnement projets coopératifs citoyens		
		Pépinière d'entreprises maraîchage		Développement Économique
	Agriculture	Approvisionnement cantines scolaires légumerie Terra Alter-Produit sur son 31		Scolaire - Développement Économique
		Locaux coworking Gaillac-Rabastens		Développement Économique - Mobilité
	Fiches retour d'expérience pour favoriser les économies d'énergie dans les exploitations agricoles		Développement Économique	

Diapo 23: La production d'énergie renouvelable produite actuellement sur le territoire couvre environ 20% des consommations. Le territoire commence à constituer son patrimoine énergétique.

En première approche le territoire a un potentiel de développement des énergies renouvelables supérieur à la consommation actuelle. Il reste néanmoins important de travailler sur la réduction des consommations.

Diapo 24 : Il s'agit ici des premiers éléments de diagnostic qui vont être complétés ces prochains mois. Les produits pétroliers + gaz couvrent plus des 2/3 des consommations. Le secteur des transports représente plus d'un tiers des consommations, les consommations du secteur industriel révèlent la présence d'industrie sur le territoire plus importante que la moyenne régionale.

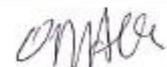
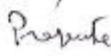
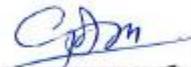
Diapo 28 : La question de l'aménagement du territoire, des espaces est une question clé dans la transition énergétique, le territoire souhaite intégrer les enjeux énergie climat dans les documents d'urbanisme en cours de révision (SCOT-PLUi).

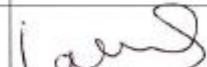
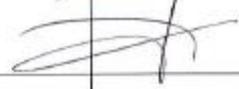
Diapo 37 : La phase de diagnostic s'étale jusqu'à février 2019. Un premier rendu se fera sous une forme pédagogique à travers l'outil « Destination TEPOS » qui présentera les volets consommations et productions d'énergies renouvelables. Un Comité de Pilotage suivra avec l'ensemble des éléments du diagnostic.

#### Calendrier, suites à donner

Les partenaires seront invités à la co-construction du plan d'actions avant l'été 2019 à travers des ateliers thématiques de travail.

#### 4.8 Ateliers TEPOS 19/02/2019 : Feuilles d'émargements

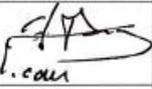
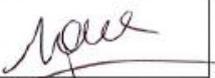
 Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet Atelier Destination TEPOS Técou 19-02-2019 à 9h00					
ORDRE DU JOUR					
Sensibilisation des élus et services aux enjeux du territoire sur :					
- la réduction des consommations énergétiques					
- le développement des énergies renouvelables					
Nom	Prénom	Fonction	Commune – Organisme	courriel	Émargement
<b>Elus</b>					
BESNARD	Marc		Brens	bernard.marc@orange.fr	
BOUCHER	Patrick		Brens	boucherlambert@aol.com	
DAMEZ	Olivier		Couffouleux	odamez81@gmail.com	
FORT	Gilles		Sérouillac	gilles.fort2@orange.fr	
GIORGUETTI	Ernest		Cahuzac	ernest.giorgiutti@orange.fr	
HUAU	Philippe		Giroussens	philippe.huau@gmail.com	
JONGBLOET	François		Cestayrols	francois.jongbloet@orange.fr	
MOMMEJA	Marie-France		Busque	mf.mommeja@yahoo.fr	
NEEL	Pascal		Parisot	pascal.neel@ted.fr	
PUIBASSET	Pascale		Liste sur Tarn	devdurable.lislesurtarn@gmail.com	
PATTE	Jacques		Parisot		
PAGES	Cécile		Couffouleux	cangevine@orange.fr	
DESMAIS	Michel		Le Verdier		
BERGES	Cécile		MEZENES	bergescecile@orange.fr	

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION entre vignoble et bastides		Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet Atelier Destination TEPOS Técou 19-02-2019 à 9h00			
ORDRE DU JOUR					
Sensibilisation des élus et services aux enjeux du territoire sur : - la réduction des consommations énergétiques - le développement des énergies renouvelables					
Nom	Prénom	Fonction	Commune - Organisme	courriel	Émargement
Services Agglo Gaillac Graulhet					
BRIAND	Valérie	Accompagnement des communes - Politiques contractuelles		valerie.briand@ted.fr	
DANESIN	Cécile	Urbanisme		cecile.danesin@ted.fr	
DEMESY	Loïc	Plan Climat		loic.demesy@ted.fr	
DUPONT	Isabelle	Mobilité		isabelle.dupont@ted.fr	
GALAND	Amélie	Environnement		amelie.galand@ted.fr	
HIRISSOU	Yannick	Sensibilisation Environnement		yannick.hirissou@ted.fr	
LABORIE	Ludvine	Mobilité-Plan Climat		ludvine.laborie@ted.fr	
MAINER-TIL	Laura	Aménagement numérique		laura.mainer-til@ted.fr	
MONTIER	Olivier	Conseiller Energie RENOVAM-PTRE		olivier.montier@ted.fr	
NOULLEZ	Hervé	Conseil en Energie Partagé		herve.noullez@ted.fr	
SOURGENS	Pantxo	Développement économique		pantxo.sourgens@ted.fr	

 Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet Atelier Destination TEPOS Técou 19-02-2019 à 9h00					
ORDRE DU JOUR					
Sensibilisation des élus et services aux enjeux du territoire sur : - la réduction des consommations énergétiques - le développement des énergies renouvelables					
Nom	Prénom	Fonction	Commune - Organisme	courriel	Émargement
Partenaires extérieurs					
CUNIQ	Clotilde	Responsable grands projets urbains	Ville Gaillac	c.cunienq@ville-gaillac.fr	
LLORCA	Sandrine	Chef de projets territoriaux	AREC		
MODELY	William	Chef du pôle connaissance des territoires	DDT81	william.modely@tarn.gouv.fr	
MOUIHI	Redwann	Chef de bureau études générales	DDT81	redwann.mouihi@tarn.gouv.fr	
NEDELLEC	Julien	Conseiller en énergie et Bâtiments d'élevage	Chambre Agriculture Tarn	j.nedellec@tarn.chambagri.fr	
NEUVILLE	Samuel	Technicien Bois énergie	Trifyl	Samuel.NEUVILLE@trifyl.fr	
RUSCASSIE	Claire	Chef de projet territorial - Energie-Climat	AREC		

## 4.9 CoPil du 15/03/2019 :

## 4.9.1 Feuilles d'émergences :

		Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet Comité de Pilotage n°2 Técou 15-03-2019 à 10h		
ORDRE DU JOUR				
Présentation des résultats du diagnostic, Partage des enjeux Air-Energie-Climat du territoire. Premières perspectives d'orientations stratégiques au regard des enjeux.				
Nom-Prénom	Fonction	Commune - Organisme	courriel	Émergences
BERGES Guy	Conseiller P.M.	MEZEUS	gbergesbernard@orange.fr	
Néel Patrick	VP ayglo			
DESMAIS Michel	Maire	Le Verdier	vauvraym@wanadoo.fr	
Puis-ASSET Pascale	Adj. maire	lisle/Tarn	deurdeurabte.lisle@tarn @gmail.com	
P.F. Nommija	Maire	Beaugue	mf.mommija@ted.fr	
CAYREL Etienne	Directeur Tôle ER	TRIFYL	etienne.cayrel@trifyl.fr	
MARRE Blondine	RODEV AGIRA.		fermedevindrac@orange.fr	
NÉBELLÉC Julien	CA 21	Conseiller NRS		
DEMARIS Manon	Stagiaire	CAGG	manon.demaris@ted.fr	
VIENNE Paul	Chargé de mission Transit énergétique	SOET	p.vienne@te81.fr	
GOY Emmanuel	Chargé de mission TE	SOET	emr@te81.fr	
RODEY William	Chef de pôle connaissance	DDT 81	william.rodey @tarn.guer.fr	
DABEZ Olivier	Maire	Comfouleux	odamez81@gmail.com	



## Compte rendu

### Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial

### COMITE DE PILOTAGE n°2 : rendu du diagnostic

Técou-15 mars 2019

**Ordre du jour : PCAET Gaillac Graulhet - COPIL Diagnostic 15/03/19 (10h-12h)**

- Introduction/rappel calendrier PCAET
- Synthèse du diagnostic: Enjeux Air climat du territoire
- Retour sur l'atelier destination TEPOS
- Propositions d'une Trajectoire énergétique et axes Stratégiques

#### Participants

##### Présents :

- Elus :
  - Guy BERGES : Conseiller municipal MEZENS,
  - Olivier DAMEZ : Vice-Président CA Gaillac-Graulhet – Mobilité / Maire de Couffouleux,
  - Michel DESMARS : Délégué communautaire / Maire de Le Verdier
  - Marie-France MOMMEJA : Déléguée communautaire – référente Energie / Maire de BUSQUE ;
  - Pascal NEEL : Vice-Président CA Gaillac Graulhet – Aménagement / Maire de Parisot,
  - Pascale PUIBASSET : Délégué communautaire / Conseillère municipale LISLE SUR TARN
- Services Agglo Gaillac-Graulhet :
  - Loïc DEMESY : Chef de service – Plan Climat
  - Manon DEMARS : Stagiaire service Urbanisme
- Partenaires :
  - Claire RUSCASSIE : AREC Occitanie
  - William MODELY : DDT 81,
  - Etienne CAYREL : Trifyl,
  - Julien NEDELLEC : Chambre d'Agriculture Tarn,
  - Blandine MARRE : Elue Chambre d'Agriculture Tarn
  - Paul VIENNE : Chargé de mission transition énergétique – SDET
  - Emmanuel GOY : Chargé de mission transition énergétique – SDET

- **Excusés :**
  - **Philippe HUAU** : Conseiller municipal GIROUSSENS,
  - **Gilles FORT** : Conseiller municipal SENOULLAC,
  - **François JONGBLOET** : Conseiller municipal CESTAYROLS.

#### Echanges autour du rendu du diagnostic

La fragilité des activités économiques liée à l'énergie (produits pétroliers) est identifiée par la chambre d'agriculture. La vulnérabilité du territoire à la volatilité des coûts des énergies fossiles est partagée par les membres du COPIL. Cette vulnérabilité constitue une fragilité économique, sociale et environnementale. La dépendance aux produits pétroliers a bien été identifiée, notamment pour la mobilité. Le représentant de la chambre d'agriculture précise que « le changement climatique est plus rapide que notre capacité d'adaptation », il y a donc urgence à agir !

Sur les thématiques du PCAET, la Commission Aménagement de la CAGG a identifié des actions déjà engagées, des nouvelles actions concrètes et accessibles (aide à l'isolation thermique des bâtiments) et des actions plus difficiles à mettre en œuvre (ex : la mobilité décarbonée et l'urbanisme dans le contexte d'un territoire rural et éclaté). Les documents programmatiques déjà engagés (Plan de mobilité rurale et Programme Local de l'Habitat) pourront nourrir la réflexion stratégique et le plan d'action du PCAET. L'inventaire des actions engagées permettra d'envisager et de structurer leur prolongation ainsi que massifier pour aller plus loin.

Le territoire disposera d'un plan de mobilité rurale approuvé au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

#### Consommation d'énergie :

- La part importante des secteurs résidentiels et des transports dans la répartition des consommations d'énergie du territoire n'est pas une spécificité, c'est le cas pour la plupart des territoires (urbains ou ruraux). Ce sont les activités économiques qui expliquent les particularités du bilan des consommations d'énergie du territoire (forte présence agricole et activité industrielle). Une comparaison à l'échelle régionale pourrait être proposée pour disposer d'un comparatif.
- Le chauffage urbain à Gaillac et Graulhet n'apparaît pas dans le bilan des consommations par énergie du secteur tertiaire. Trifyl connaît la quantité d'énergie distribuée par type de bâtiment et peut communiquer ces chiffres pour les intégrer au bilan.
- Quelles données pour établir le bilan des consommations d'énergie ? OREO + EXPLICIT (données opérateurs et INSEE). Précisions méthodologiques ci-dessous :  
*Les données de base du bilan des consommations d'énergie proviennent de l'Observatoire Régional de l'Énergie de l'Occitanie (OREO), qui a réalisé une estimation à l'échelle communale des consommations finales énergétiques, par secteur et par type d'énergie (année de référence : 2015, même si certains chiffres proviennent de consolidation de données plus anciennes. Ex : données sur l'agriculture qui ne sont disponibles que pour 2010, Agreste). Pour le cas particulier du secteur résidentiel, une étude spécifique à l'échelle de l'IRIS à partir des données INSEE, par type d'énergie et par usage, pour disposer d'une analyse plus fine des enjeux ; d'autant que les consommations des secteurs résidentiel et tertiaire sont confondues dans les données de l'OREO pour le fioul*  
*Les données de consommation fournies par les opérateurs de gaz et d'électricité ont également été utilisées pour vérifier la cohérence des données. Celles-ci sont fournies à la maille IRIS et par grand secteur.*
- L'analyse des consommations d'énergie par vecteur (chaleur, électricité, carburant), type diagramme de Sankey, n'a pas été faite.

#### Qualité de l'air

- Le périmètre pour l'étude des émissions de polluants atmosphériques est celui de l'EPCI.
- Amélioration de la qualité de l'air :
  - Au-delà des solutions techniques, la sensibilisation et la formation aux bonnes pratiques est importante.
  - Agriculture : la réduction des produits phytosanitaires a un impact fort sur les pratiques. Une approche systématique permettra d'assurer la transition des pratiques agricoles.
  - ATMO Occitanie est un opérateur qui peut aider pour gagner en connaissance et sensibiliser sur le taux d'exposition et qualité de l'air locale (installation possible d'une station de mesure pour aller plus loin)

#### Séquestration carbone :

- Le très récent outil ALDO de l'ADEME a été exploité pour établir le diagnostic. Le calcul du flux de stockage de carbone annuel de l'agriculture est nul car une hypothèse d'agriculture conventionnelle a été retenue en première approche. La connaissance des pratiques agricoles et notamment de l'agriculture de conservation du territoire (non labour, couvert végétal, etc.) permettrait d'affiner le diagnostic
- L'artificialisation des terres est un des sujets d'articulation entre les documents d'urbanisme et les enjeux Climat du territoire. Pour les constructions neuves, la planification urbaine devrait flécher les terres déjà artificialisées.

#### Energies renouvelables :

- Biogaz : une des trois installations de méthanisation mentionnées a arrêté sa production. Plusieurs modèles de développement sont envisagés (individuel, collectif, territorial). Une des questions posées pour l'élaboration du plan d'action du PCAET est : « comment la collectivité peut faciliter ce type d'installation ? »
- Le bilan des EnR du territoire à 360 GWh est-il cohérent avec toutes les productions identifiées par filière ? A vérifier, notamment sur les aspects production primaire de biogaz.
- Le potentiel d'EnR&R communiqué (environ 1 900 GWh/an) comprend les productions actuelles.
- Un cadastre solaire à l'échelle du département est en cours d'élaboration par le syndicat d'énergie. Il est prévu dans ce cadre, une analyse croisée avec le réseau électrique pour étudier les raccordements. Le territoire à travers l'outil « In Sun we trust » dispose déjà d'un cadastre solaire des toitures.

#### Stratégie :

- L'axe 4 proposé pour la stratégie concerne la mobilisation des ressources physiques et humaines, notamment pour développer une économie locale.
- Retour sur l'atelier Destination TEPOS : outil qui permet une bonne prise de conscience des actions qui peuvent être réalisées par le territoire (et de leur impact). Atelier pragmatique, méthodologie appréciée.
- La sensibilisation des habitants intéressés pourrait être un axe structurant du PCAET

#### Plan d'action :

- Il devra être structuré et structurant.

#### Prochaines étapes :

- Séminaire stratégique le 2 avril 2019 de 14h à 17h. Un témoignage d'acteur serait apprécié pour inspirer les acteurs du territoire.
- Partage des enjeux et des objectifs qualitatifs et quantitatifs sur l'énergie, les GES, la qualité de l'air, l'adaptation au CC, la séquestration carbone.
- Echange sur 4 thématiques.

**Question de la DDT :**

- Quelle prise en compte de la ressource en eau dans le PCAET ?
  - La quantité d'eau disponible pour les usages du territoire (agricole, industriel, domestique, tertiaire) et la qualité de l'eau sont des enjeux identifiés dans le cadre du diagnostic des vulnérabilités climatiques du territoire. La politique d'adaptation au CC devra intégrer ces enjeux.
- Quelle participation des acteurs du territoire (information, consultation, concertation, etc.) ?
  - Le débat a été ouvert, sans conclusion formelle. Certains élus ont appuyé la nécessité d'associer les citoyens la démarche. Le VP précise qu'un équilibre est à trouver dans le contexte de période pré-électorale et la représentativité des citoyens. Les membres du COPIL sont favorables pour associer les acteurs volontaires pour porter des actions, les acteurs constructifs (syndicat, association, industriels, agriculteurs, etc.)
  - Acteurs déjà mobilisés : Syndicat d'énergie du Tarn, Tryfil
  - Acteurs industriels et des transports à mobiliser (plus compliqué)
  - Les acteurs dynamiques sont à identifier et à associer à la démarche (CAPEB, FFB)
  - Une réflexion est à mener pour associer les citoyens pour la phase plan d'action.

## 4.10 Séminaire Stratégique du 02/04/2019

### 4.10.1 Compte-rendu :

---

# Compte rendu

## Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial

### Séminaire Stratégie territoriale

### Técou - 2 avril 2019

Ordre du jour : PCAET Gaillac Graulhet - Séminaire Stratégie territoriale (14h-17h)

#### Participants

##### Présents :

- Elus :
  - **Guy BERGES** : Conseiller municipal MEZENS,
  - **Olivier DAMEZ** : Vice-Président CA Gaillac-Graulhet – Mobilité / Maire de Couffouleurs.
  - **Michel DESMARS** : Délégué communautaire / Maire de Le Verdier
  - **Marie-France MOMMEJA** : Déléguée communautaire – référente Energie / Maire de BUSQUE ;
  - **Pascal NEEL** : Vice-Président CA Gaillac Graulhet – Aménagement / Maire de Parisot,
  - **Pascale PUIBASSET** : Délégué communautaire / Conseillère municipale LISLE SUR TARN
- Services Agglo Gaillac-Graulhet :
  - **Loïc DEMESY** : Chef de service – Plan Climat
  - **Manon DEMARS** : Stagiaire service Urbanisme
- Partenaires :
  - **Claire RUSCASSIE** : AREC Occitanie
  - **William MODELY** : DDT 81,
  - **Etienne CAYREL** : Trifol,
  - **Julien NEDELLEC** : Chambre d'Agriculture Tarn,
  - **Blandine MARRE** : Elue Chambre d'Agriculture Tarn
  - **Paul VIENNE** : Chargé de mission transition énergétique – SDET
  - **Emmanuel GOY** : Chargé de mission transition énergétique – SDET
- Excusés :
  - **Philippe HUAU** : Conseiller municipal GIROUSSENS,
  - **Gilles FORT** : Conseiller municipal SENOUILLAC,

- o François JONGBLOET : Conseiller municipal CESTAYROLS.

### Echanges autour du rendu du diagnostic

#### Atelier Bâtiments

##### Volet rénovation des maisons individuelles

La fragilité des activités économiques liée à l'énergie (produits pétroliers) est identifiée par la chambre d'agriculture. La vulnérabilité du territoire à la volatilité des coûts des énergies fossiles est partagée par les membres du COPIL. Cette vulnérabilité constitue une fragilité économique, sociale et environnementale. La dépendance aux produits pétroliers a bien été identifiée, notamment pour la mobilité. Le représentant de la chambre d'agriculture précise que « le changement climatique est plus rapide que notre capacité d'adaptation », il y a donc urgence à agir !

Sur les thématiques du PCAET, la Commission Aménagement de la CAGG a identifié des actions déjà engagées, des nouvelles actions concrètes et accessibles (aide à l'isolation thermique des bâtiments) et des actions plus difficiles à mettre en œuvre (ex : la mobilité décarbonée et l'urbanisme dans le contexte d'un territoire rural et éclaté). Les documents programmatiques déjà engagés (Plan de mobilité rurale et Programme Local de l'Habitat) pourront nourrir la réflexion stratégique et le plan d'action du PCAET. L'inventaire des actions engagées permettra d'envisager et de structurer leur prolongation ainsi que massifier pour aller plus loin.

Le territoire disposera d'un plan de mobilité rurale approuvé au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

#### Consommation d'énergie :

- La part importante des secteurs résidentiels et des transports dans la répartition des consommations d'énergie du territoire n'est pas une spécificité, c'est le cas pour la plupart des territoires (urbains ou ruraux). Ce sont les activités économiques qui expliquent les particularités du bilan des consommations d'énergie du territoire (forte présence agricole et activité industrielle). Une comparaison à l'échelle régionale pourrait être proposée pour disposer d'un comparatif.
- Le chauffage urbain à Gaillac et Graulhet n'apparaît pas dans le bilan des consommations par énergie du secteur tertiaire. Trifyl connaît la quantité d'énergie distribuée par type de bâtiment et peut communiquer ces chiffres pour les intégrer au bilan.
- Quelles données pour établir le bilan des consommations d'énergie ? OREO + EXPLICIT (données opérateurs et INSEE). Précisions méthodologiques ci-dessous :  
*Les données de base du bilan des consommations d'énergie proviennent de l'Observatoire Régional de l'Energie de l'Occitanie (OREO), qui a réalisé une estimation à l'échelle communale des consommations finales énergétiques, par secteur et par type d'énergie (année de référence : 2015, même si certains chiffres proviennent de consolidation de données plus anciennes. Ex : données sur l'agriculture qui ne sont disponibles que pour 2010, Agreste). Pour le cas particulier du secteur résidentiel, une étude spécifique à l'échelle de l'IRIS à partir des données INSEE, par type d'énergie et par usage, pour disposer d'une analyse plus fine des enjeux ; d'autant que les consommations des secteurs résidentiel et tertiaire sont confondues dans les données de l'OREO pour le fioul*  
*Les données de consommation fournies par les opérateurs de gaz et d'électricité ont également été utilisées pour vérifier la cohérence des données. Celles-ci sont fournies à la maille IRIS et par grand secteur.*
- L'analyse des consommations d'énergie par vecteur (chaleur, électricité, carburant), type diagramme de Sankey, n'a pas été faite.

#### Qualité de l'air

- Le périmètre pour l'étude des émissions de polluants atmosphériques est celui de l'EPCI.
- Amélioration de la qualité de l'air :
  - Au-delà des solutions techniques, la sensibilisation et la formation aux bonnes pratiques est importante.
  - Agriculture : la réduction des produits phytosanitaires a un impact fort sur les pratiques. Une approche systématique permettra d'assurer la transition des pratiques agricoles.
  - ATMO Occitanie est un opérateur qui peut aider pour gagner en connaissance et sensibiliser sur le taux d'exposition et qualité de l'air locale (installation possible d'une station de mesure pour aller plus loin)

#### Séquestration carbone :

- Le très récent outil ALDO de l'ADEME a été exploité pour établir le diagnostic. Le calcul du flux de stockage de carbone annuel de l'agriculture est nul car une hypothèse d'agriculture conventionnelle a été retenue en première approche. La connaissance des pratiques agricoles et notamment de l'agriculture de conservation du territoire (non labour, couvert végétal, etc.) permettrait d'affiner le diagnostic
- L'artificialisation des terres est un des sujets d'articulation entre les documents d'urbanisme et les enjeux Climat du territoire. Pour les constructions neuves, la planification urbaine devrait flécher les terres déjà artificialisées.

#### Energies renouvelables :

- Biogaz : une des trois installations de méthanisation mentionnées a arrêté sa production. Plusieurs modèles de développement sont envisagés (individuel, collectif, territorial). Une des questions posées pour l'élaboration du plan d'action du PCAET est : « comment la collectivité peut faciliter ce type d'installation ? »
- Le bilan des EnR du territoire à 360 GWh est-il cohérent avec toutes les productions identifiées par filière ? A vérifier, notamment sur les aspects production primaire de biogaz.
- Le potentiel d'EnR&R communiqué (environ 1 900 GWh/an) comprend les productions actuelles.
- Un cadastre solaire à l'échelle du département est en cours d'élaboration par le syndicat d'énergie. Il est prévu dans ce cadre, une analyse croisée avec le réseau électrique pour étudier les raccordements. Le territoire à travers l'outil « In Sun we trust » dispose déjà d'un cadastre solaire des toitures.

#### Stratégie :

- L'axe 4 proposé pour la stratégie concerne la mobilisation des ressources physiques et humaines, notamment pour développer une économie locale.
- Retour sur l'atelier Destination TEPOS : outil qui permet une bonne prise de conscience des actions qui peuvent être réalisées par le territoire (et de leur impact). Atelier pragmatique, méthodologie appréciée.
- La sensibilisation des habitants intéressés pourrait être un axe structurant du PCAET

#### Plan d'action :

- Il devra être structuré et structurant.

#### Prochaines étapes :

- Séminaire stratégique le 2 avril 2019 de 14h à 17h. Un témoignage d'acteur serait apprécié pour inspirer les acteurs du territoire.

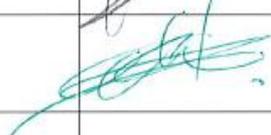
- Partage des enjeux et des objectifs qualitatifs et quantitatifs sur l'énergie, les GES, la qualité de l'air, l'adaptation au CC, la séquestration carbone.
- Echange sur 4 thématiques.

**Question de la DDT :**

- Quelle prise en compte de la ressource en eau dans le PCAET ?
  - La quantité d'eau disponible pour les usages du territoire (agricole, industriel, domestique, tertiaire) et la qualité de l'eau sont des enjeux identifiés dans le cadre du diagnostic des vulnérabilités climatiques du territoire. La politique d'adaptation au CC devra intégrer ces enjeux.
- Quelle participation des acteurs du territoire (information, consultation, concertation, etc.) ?
  - Le débat a été ouvert, sans conclusion formelle. Certains élus ont appuyé la nécessité d'associer les citoyens la démarche. Le VP précise qu'un équilibre est à trouver dans le contexte de période pré-électorale et la représentativité des citoyens. Les membres du COPIL sont favorables pour associer les acteurs volontaires pour porter des actions, les acteurs constructifs (syndicat, association, industriels, agriculteurs, etc.)
  - Acteurs déjà mobilisés : Syndicat d'énergie du Tarn, Trvfil
  - Acteurs industriels et des transports à mobiliser (plus compliqué)
  - Les acteurs dynamiques sont à identifier et à associer à la démarche (CAPEB, FFB)
  - Une réflexion est à mener pour associer les citoyens pour la phase plan d'action.

#### 4.10.2 Feuilles d'émargements :

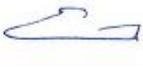
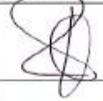
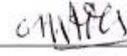
 <b>Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet</b> <b>Séminaire Stratégie Territoriale - Ateliers de travail</b> Técou 02-04-2019 / 14h-17h					
ORDRE DU JOUR					
Propositions d'objectifs territoriaux Air-Energie-Climat Propositions de scénarios d'engagement de Gaillac Graulhet Agglomération pour la période 2020-2025					
Nom	Prénom	Fonction	Commune - Organisme	courriel	Émargement
<b>Elus</b>					
DAMEZ	Olivier		Couffouleux	odamez81@gmail.com	OK
FORT	Gilles		Sénoillac	gilles.fort2@orange.fr	Excuse
HUAU	Philippe		Giroussens	philippe.huau@gmail.com	Excuse
MOMMEJA	Marie-France		Busque	mf.mommeja@yahoo.fr	<i>Mommeja</i>
NEEL	Pascal		Parisot	pascal.neel@ted.fr	OK
PUIBASSET	Pascale		Lisle sur Tarn	devdurable.lisesurtarn@gmail.com	OK
VERGNES	François		Labastide de Levis SMAEP Gaillacois	francois.vergnes@gmail.com	<i>F</i>
DESTARS	Michel		Le Verdier	veuvraym@wanadoo.fr	<i>Destars</i>

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION <small>entre vignoble et bastides</small>		Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet Séminaire Stratégie Territoriale - Ateliers de travail Técou 02-04-2019 / 14h-17h			
ORDRE DU JOUR					
Propositions d'objectifs territoriaux Air-Energie-Climat Propositions de scénarios d'engagement de Gaillac Graulhet Agglomération pour la période 2020-2025					
Nom	Prénom	Fonction	Commune – Organisme	courriel	Engagement
<b>Services Agglo Gaillac Graulhet</b>					
BRIAND	Valérie	Accompagnement des communes - Politiques contractuelles		valerie.briand@ted.fr	
DANESIN ANDRÉBU	Cécile BORIS	Urbanisme		cecile.danesin@ted.fr	
DEMESY	Loïc	Plan Climat		loic.demesy@ted.fr	ok
DUPONT	Isabelle	Mobilité		isabelle.dupont@ted.fr	Excusé
GALAND	Amélie	Environnement		amelie.galand@ted.fr	
MAINER-TIL	Laura	Aménagement numérique		laura.mainer-til@ted.fr	
MONTIER	Olivier	Conseiller Energie RENOVAM-PTRE		olivier.montier@ted.fr	
NOULLEZ	Hervé	Conseil en Energie Partagé		herve.noullez@ted.fr	
SOURGENS	Pantxo	Développement économique		pantxo.sourgens@ted.fr	ok.
PIRAZ	Alexis	Politiques Contractuelles			

 Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet Séminaire Stratégie Territoriale - Ateliers de travail Técou 02-04-2019 / 14h-17h					
ORDRE DU JOUR					
Propositions d'objectifs territoriaux Air-Energie-Climat Propositions de scénarios d'engagement de Gaillac Graulhet Agglomération pour la période 2020-2025					
Nom	Prénom	Fonction	Commune – Organisme	courriel	Émargement
<b>Partenaires extérieurs</b>					
MOUIHI	Redwann	Chef de bureau études générales	ODT81	redwann.mouhi@tarn.gouv.fr	
NEDELLEC	Julien	Conseiller en énergie et Bâtiments d'élevage	Chambre Agriculture Tarn	j.nedellec@tarn.chambagri.fr	
PELISSOU	Pascal	Elu	Chambre Agriculture Tarn		
VIENNE	Paul	Chargé de mission Transition énergétique	Territoire d'Énergie Tarn (SDET)	p.vienne@te81.fr	
LYVINNEC	Pascale	Directrice	Syndicat de Rivière Tarn	sm.riviere.tarn@orange.fr	
SOUYRIS	Emmanuelle		Syndicat de Rivière Tarn	missionriquesurba.smrt@orange.fr	
LAURENT	Yann		Syndicat de Rivière Tescou-Tescounet	s.mixte.tescou@orange.fr	
<i>Demagne</i>	<i>Camille</i>		<i>TRIFYL</i>	<i>Camille.demagne@trifyl.fr</i>	
<i>AVERSEUX</i>	<i>Stéphanie</i>	<i>Dir. des Etudes</i>	<i>SPL</i>	<i>stephanie.averseux@ptammobilite.fr</i>	
<i>CARLES</i>	<i>Laurent</i>	<i>Dir. Général</i>	<i>SPL</i>	<i>Laurent.carles@ptammobilite.fr</i>	
<i>CAYROL</i>	<i>Arnaud</i>		<i>AREC</i>		
MASQUELIER	Cyril		Bureau d'études EXPLICIT		
KLEIN	Théo		Bureau d'études EXPLICIT		
RUSCASSIE	Claire	Chef de projet territorial – Energie-Climat	AREC		

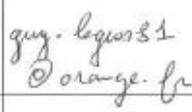
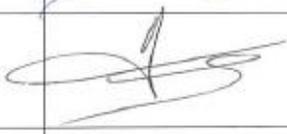
#### 4.11 CoPil du 09/05/2019

##### 4.11.1 Feuilles d'émargements :

 Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet Comité de Pilotage n°3 Técou 09-05-2019 à 10h <b>ORDRE DU JOUR</b>				
Retour sur les ateliers thématiques du séminaire stratégique du 02-04-2019, Présentation et validation des objectifs et de la stratégie territoriale en matière d'enjeux Air-Energie-Climat, Propositions de groupes d'actions opérationnelles pour la pré-construction du futur plan d'actions 2020-2025.				
Nom-Prénom	Fonction	Commune - Organisme	courriel	Émargement
VIENNE Paul	Chargé mission travail énergétique	SDET	p.vienne@te81.fr	
DUBOIS Nathan	Slapouse travail énergétique	SDET	n.dubois@te81.fr	
PELISSOU PASCAL	Eta	BRENS AGIRA	pelissou.pascal @neuf.fr	
GRIMAUD Cécile	Animatrice	CA-81 AGIRA	c.grimaud@tam. chaubry.fr	
MOUHI Redwan	Chef du Bureau des Etudes Générales ADTEA	DDT81	redwan.mouhi@tam.gaul.fr	
BRAU Marie	Représentante Territoriale Gaillais/Vaurais	DDT 81	marie.brau@tam.gaul.fr	
CAUPEL Etienne	Directeur Pôle ENR	TRAFY	etienne.caupele@trafy.fr	
LEBASSSET Pascale	Adj. Liste/Tam Conseillère Communautaire			
LENEUSTE Iléna	DGA Am.	Agglo.		
P. Neel	VP agglo	«		
Jacques PATE	Elu Président de SDET		pate-j@orange.fr	
O. Amiez	VP agglo	Agglo		
DELESY Cécile				

#### 4.12 Ateliers Plan d'action 04/06/2019

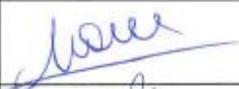
##### 4.12.1 Feuilles d'émargements :

		Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet Ateliers Plan d'actions Técou 04-06-2019 à 10h00		
ORDRE DU JOUR				
Atelier 1 : Energies Renouvelables - Développement photovoltaïque en toiture				
Nom-Prénom	Fonction	Commune – Organisme	courriel	Émargement
BOUCHER Patrick	Conseiller municipal	Commune BRENS		
BRAU Marie	Référente territoriale Gaillacois Vaurais	DDT 81		
FRAYSSE Jean-Baptiste	Porteur de projet	Société BLOCKTRICITY		
LEGROS Guy	Conseiller municipal	commune de Vieux		 Excusée
MOMMEJA Marie-France	Maire Busque	Déléguée communautaire - Référente Energie		Excusée
NEEL Pascal	Maire Parisot	VP Agglo Gaillac Graulhet Aménagement - Plan Climat		Présent
NOULLEZ Hervé	Conseiller Energie Patrimoine Bâti	Agglo Gaillac Graulhet		
VACANDARE Johann	Animateur	ECLR Occitanie		
VIENNE Paul	Chargé de mission transition énergétique	Territoire d'énergie Tarn		
JONGBLOET François	Adjoint	Bestayrols		
ROZÉ Nadine	Enduse opération bit	Ville Gaillac		
				

 <b>Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet</b> <b>Ateliers Plan d'actions</b> <b>Técou</b> <b>04-06-2019 à 10h00</b>				
<b>ORDRE DU JOUR</b>				
<b>Atelier 2 : Mobilités durables - Réseau cyclable territorial - Plans de déplacements d'Entreprise</b>				
<b>Nom-Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Commune – Organisme</b>	<b>courriel</b>	<b>Émargement</b>
ANDRIEU Boris	Chargé de mission Foncier Urbanisme	Agglo Gaillac Graulhet		
DAMEZ Olivier	Maire Couffouleurs	VP Mobilité Agglo Gaillac-Graulhet		
DUPONT Isabelle	Chef de service Mobilité	Agglo Gaillac-Graulhet		Présente
GALAND Amélie	Référente Pole Environnement	Agglo Gaillac Graulhet		
HARDY Christelle	Conseillère municipale	Commune Gaillac		
HERRET Nicolas	Habitant	Association Cyclopede Graulhet		
MOUHI Redwann	Service connaissance des territoires et urbanisme Chef de bureau	DDT 81		Excuse
POUVREAU Corinne	Habitante	Rabastens	cagahpo@gmail.com	
PUJBASSET Pascale	Adjointe	Mairie Lisle sur Tarn		
SOURGENS Pantxo	Directeur Développement Economique	Agglo Gaillac-Graulhet		
PAGES Isabelle	Adjointe Maire	Couffouleurs		
TERRAC Michel	Maire	Mairie Boveus		

 Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet Ateliers Plan d'actions Técou 04-06-2019 à 14h00				
ORDRE DU JOUR				
Atelier 3 : Bâtiments - Rénovation énergétique du parc privé et public ancien				
Nom-Prénom	Fonction	Commune – Organisme	courriel	Émargement
<del>Ned Pascal</del>				<del>Excusée</del>
BRIAND Valérie	Chargé de mission Ingénierie aux communes	Agglo Gaillac Graulhet		Excusée
DAMEZ Olivier	Maire Couffouieux	VP Mobilité Agglo Gaillac-Graulhet		OMAZ
DELRIEU Lise	Ingénieur Bois Energie	Trifyl	lise.belrieu@trifyl.fr	
FRAT Julien	Chef de projet Plan Climat Territorial	Pole territorial Albigeois Bastides		
FRAYSSE Jean-Baptiste	Porteur de projet	Société BLOCKTRICITY		
HIRISSOU Yannick	Animateur Pole Environnement	Agglo Gaillac Graulhet	yannick.hirissou@ted.fr	
LEGROS Guy	Conseiller municipal	commune de Vieux	guy.legros@orange.fr	
MOLINIER Régis	Chef de service Patrimoine Bâti	Agglo Gaillac Graulhet	regis.molnier@ted.fr	
MOMMEJA Marie-France	Maire Busque	Déléguée communautaire - Référente Energie		Excusée
MONTIER Olivier	Coordinateur RENOVAM	Agglo Gaillac Graulhet		
ROZE Nadine	Pole conduite d'opération - Dir Aménagement	commune de Gaillac	n.roze@ville-gaillac.fr	
GUISCHET Vivian	Maire	commune de Mézens		



 Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet Ateliers Plan d'actions Técou 04-06-2019 à 14h00				
ORDRE DU JOUR				
Atelier 4 : Préservation et mise en valeur des ressources locales - la filière agricole : transition énergétique et adaptation au changement climatique				
Nom-Prénom	Fonction	Commune – Organisme	courriel	Émargement
ANDRIEU Boris	Chargé de mission Foncier Urbanisme	Agglo Gaillac Graulhet		
BRUEL Maryline	Elue - Agricultrice	Chambre agriculture Tarn		Présente
COUPIAC Clotilde	Chargée de mission espace rural	SM Rivière Cérrou-Vère		
FRAYSSE Jean-Michel	Elu - Agriculteur	Chambre agriculture Tarn		
GRIMAUX Carole	Animatrice	Chambre agriculture Tarn		
LAURENT Yann	Technicien Rivière	SM Tescou-Tescounet		Présent
MARRE Blandine	Elue - Agricultrice	OPLA Chambre agriculture Tarn		
MOUIHI Redwann	Service connaissance des territoires et urbanisme Chef de bureau	DDT 81		
NEDELLEC Julien	Conseiller Energie	Chambre agriculture Tarn		
Ce document a été enregistré pour la dernière fois le : À l'instant				
NEEL Pascal	Maire Parisot	Climat		
PELISSOU Pascal	Elu - Agriculteur	Chambre agriculture Tarn		
PUJBASSET Pascale	Adjointe	Mairie Lisle sur Tarn		
BOURGINS Pimbo	Directeur Développement Economique	Agglo Gaillac-Graulhet		
SOUYRIS Emmanuelle	Chargé de mission	SM Rivière Tarn		Présente

<p>Elaboration PCAET Agglo Gaillac Graulhet Ateliers Plan d'actions Técou 04-06-2019 à 14h00</p>				
ORDRE DU JOUR				
Atelier 4 : Préservation et mise en valeur des ressources locales - la filière agricole : transition énergétique et adaptation au changement climatique				
Nom-Prénom	Fonction	Commune - Organisme	courriel	Émargement
VIGUIER Claude	Élu - Agriculteur	Chambre agriculture Tarn		
BRUET Marie-Hélène	Élu Agriculture	Chambre agriculture Tarn Gda Gaillac		
VIGUIER Raphaël				
BARRIEU Bernard	CAYI	CODÉV Agri. CAYI	Exuse	
Isabelle François	CAYI	//	Exuse	
PAGES Gisèle	Adjointe au Maire	Couffouloux		
François Jean Baptiste		Vieusse		
Poussiau Corinne	Chef de Projet SCOT	Rabastens (Collectif Rabastens au Transition)	cogalupo@ gmail.com	
Emmanuelle Sarrès	chargée de mission Risques, URba	Syndicat Mixte Rivière Tarn	missionrisques@ smat@orange.fr	
LAURENT Yann	Tech. rivière Tescou	Synd. Mixte Tescou Tescoumet	s.mie@tescou @orange.fr	
CAMINAUF Boris	Ingénieur	Synd. Mixte Tescou Tescoumet		
NOUZI Rémy	Chef du bureau des études spéciales	DOT 81	remy.nouzi@ tarn.gouv.fr	

#### 4.13 CoPil : 18/11/2019

##### 4.13.1 Invitation :

---

Técou, le **17 OCT. 2019**

**Membres commission Aménagement +  
Vice-Présidents + conseillers municipaux  
impliqués + Partenaires principaux**

*Dossier suivi par : Loïc DEMESY  
Direction : Aménagement  
Service : Plan Climat  
Coordonnées : loic.demesy@ted.fr - 05 81 99 68 14*

**Objet : Invitation Comité de Pilotage n°4 Plan Climat Air Energie Territorial**

Madame, Monsieur,

Notre communauté d'agglomération est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui doit fixer les objectifs de notre territoire en matière de transition énergétique et écologique pour les années 2020 à 2025 et sur une trajectoire à horizon 2050.

Dans la continuité de cette mission d'élaboration accompagnée par l'AREC Occitanie, nous vous invitons à participer au :

**Comité de Pilotage n°4 du PCAET  
le lundi 18 novembre 2019 de 14h à 16h30  
au siège de Gaillac-Graulhet Agglomération - Le Nay - 81600 TECOU**

L'ordre du jour de cette réunion sera :

- Présentation et validation du plan d'actions pour le PCAET 2020-2025.

Merci de noter que cette réunion sera la dernière avant l'arrêt du projet de PCAET en conseil d'agglomération.

Pour faciliter l'organisation de cette réunion, **merci de bien vouloir nous informer de votre présence ou celle de votre représentant au 05 81 99 68 14 ou par courriel loic.demesy@ted.fr**

En vous remerciant par avance pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le vice-président à l'Aménagement,  
**Pascal NÉEL**

Le Président,  
**Paul SALVADOR**

*Ref dossier : 2019-51*

**Liste des partenaires principaux associés au suivi de l'élaboration du PCAET de Gaillac-Graulhet Agglomération :**

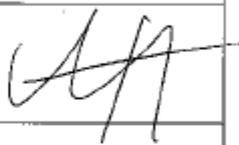
- Direction Départementale des Territoires du Tarn,
- Conseil Régional Occitanie,
- ADEME - Direction Régionale Occitanie,
- Territoire d'Energie Tarn,
- Trifyl,
- Chambre Agriculture du Tarn.

**Liste des conseillers municipaux impliqués dans le suivi de l'élaboration du PCAET de Gaillac-Graulhet Agglomération :**

- Marc BESNARD – Brens,
- Patrick BOUCHER – Brens,
- Gilles FORT – Sénouillac,
- Ernest GIORGIUTTI – Cahuzac,
- Philippe HUAU – Groussens,
- François JONGBLOET – Cestayrols,
- Pascale PUIBASSET – Lisle sur Tarn,
- Guy BERGES – Mézens,
- Jacques PATTE- Parisot,
- Gisèle PAGES – Couffouleux.

#### 4.14 Ateliers Priorisation du plan d'action 26/10/2021

##### 4.14.1 Feuilles d'émergement :

		Atelier PCAET/CRTE Técou 26-10-2021 à 16h00		
ORDRE DU JOUR				
- La démarche de transition écologique de l'agglomération : le PCAET et le CRTE - Présentation du contexte enjeux et la priorisations du plan d'actions				- Les
Nom-Prénom	Fonction	Commune	courriel	Émergement
NEEL PASCAL	Conseiller municipal	PARISOT		
MIRAMOND Bernard	VP Restauration collective/maire	SALVAGNAC		
CORBIERE-FAUVEL Monique	VP Climat	CADALEN		
BLESS Matthieu	VP Aménagement	GRAULHET		
CHARRUYER Sébastien	Maire	PARISOT		
GROSJEAN-BALARD Carole	Adj Environnement	BRIATEXTE	carole@la-bourdette.net	
LEGROS Guy	Maire	VEUX	guy.legros@orange.fr	
DAMEZ Olivier	VP Urbanisme	COUFFOULEUX		
BREUILLARD Caroline	VP Habitat	DONNAZAC		
GARRIDO Awin	Adj	Couffouleux	agarrido@couffouleux.fr	
DEXESY Loïc	Service Aménagement	CTGG		

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION entre vignoble et bastides		Atelier PCAET/CRTE Técou 26-10-2021 à 16h00		
ORDRE DU JOUR				
- La démarche de transition écologique de l'agglomération : le PCAET et le CRTE - Présentation du contexte enjeux et la priorisations du plan d'actions				- Les
Nom-Prénom	Fonction	Commune	courriel	Émargement
VALATX JEAN-MARIE		BRENS	valatx@ worldonline.fr	
MATE Marie Claire	Maire	St Urcisse	marieclaire.mate@orange.fr	
BESS Yathien	Conseiller Général	GRAULHET	yathien.bess@agglo-gaillac-graulhet.com	
Nantus Lucia Niren	DGA	AGGLO		
Baland Amelie Clément	Coordinatrice Agglo	Agglo	-	

4.15 Conseil de Développement : 07 /10/2021

CAJEU  
07/10/21

feuille présence

NOM	Prénom	mail
Baichho	Marina	marina.baichho@orange.fr
Brenolles	Michel	michel.brenolles@club-internet.fr
Ledou	Pascal	pascal.ledou@free.fr
BRUEL	Marie-Liè	mlie.brue@gmail.com
BUSSONE	Patricia	patricia.bussone@wanadoo.fr
BERTRAND	Jean-Pierre	jp.bertrand@free.fr
BARONE	Claude	claudbarone@free.fr
COLLIN	Michel	michel.collin@... (gga)
BLOCHER	Gerard	BLOCHER.GERARD@YAHOO.FR
CHAMPORDY	Franck	f.champordy@gmail.com
DERESY	Loïc	
LEWELLYN	Anthony	
BRIAND	Valérie	